REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME XI. — No 6. — OCTOBBE 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4

PARIS : rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, librairie, rue Cassette, 4.

1876.

AVIS IMPORTANT.

Les Abonnés qui n'ont pas encore payé l'abonnement pour l'année courante (mai 76 — mai 77), sont priés de vouloir bien adresser le prix de leur souscription en un mandat sur la poste.

A partir du 1er novembre, l'Administration fera présenter un reçu à domicile, pour ceux qui préfèrent ce mode de recouvrement.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

FRANCE.	15 fr.
BELGIQUE, ITALIE, SUISSE.	16
ALSACE-LORRAINE, ANGLETERRE, ESPAGNE. . .	17
ALLEMAGNE.	18
TURQUIE.	19
PAYS D'OUTRE-MER.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. TROTMAN, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. GERMER-DURAND, correspondant de la *Revue*; rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage, dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

LE PÈLERIN

ORGANE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES PÈLERINAGES

ET DE L'ASSOCIATION DE N.-D. DE SALUT

Paraît tous les samedis par livraison de 24 pages in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 FR. PAR AN.

On s'abonne à Paris, *au Secrétariat général des pèlerinages, 6, rue François Ier.*

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DRAMATIQUE DE 1876 [1].

L'œuvre du concours dramatique, destinée à fonder le répertoire du théâtre chrétien, a porté dès la première année de beaux fruits ; nous l'avons constaté l'an dernier au Congrès de Reims. Bénie du Ciel dès le berceau, elle ne pouvait manquer de grandir vite. Aussi a-t-elle pris cette année un développement considérable.

On se souvient que le prix mis à la disposition de l'Union des Œuvres par l'Association de Notre-Dame de Salut fut remporté l'an dernier par un catholique éminent, dont le nom figurait avec honneur dans les grandes œuvres catholiques. M. le comte Lafond avait quitté ce monde pour recevoir une couronne plus haute, quand son nom fut proclamé à Reims par S. Exc. Mgr Langénieux.

Mme la comtesse Lafond a bien voulu remettre le prix à l'Association de Notre-Dame de Salut, désirant que cette somme fut consacrée à l'ouverture d'un nouveau concours. Ainsi le lauréat continuerait après sa mort l'œuvre à laquelle il avait bien voulu consacrer les derniers loisirs d'une vie si bien remplie.

L'Association de Notre-Dame de Salut continua, de son côté, à mettre un prix de 500 francs à la disposition du Bureau

(1) Lu au congrès de Bordeaux le 25 août 1876.

central. Un programme plus étendu fut donc rédigé et trois concours furent ouverts.

Comme l'année dernière, la Société de l'Art Chrétien a bien voulu se charger de former le jury d'examen ; plusieurs membres du Bureau central en ont fait partie (1).

La tâche du jury se trouvait multipliée par l'extension donnée au concours ; mais les hommes d'œuvres ne reculent pas devant le travail, et leur zèle s'est trouvé amplement récompensé, car ils ont eu la joie de trouver un chef-d'œuvre parmi les pièces présentées au concours.

I. — Tragédie chrétienne.

J'ai prononcé le mot de *chef-d'œuvre* en parlant de la tragédie que le jury désigne pour le prix, ce n'est point là un mot en l'air ou une exagération.

Toute la France a applaudi avec enthousiasme en voyant paraître sur la scène française le drame chrétien de la *Fille de Roland;* je n'hésite pas a déclarer que la tragédie de *Samuel* est digne de paraître au même rang. Il faut remonter bien haut dans nos annales pour trouver une œuvre littéraire qui mérite d'être placée au-dessus de la tragédie qui nous est présentée aujourd'hui.

Elle n'est point sans défauts, et nous n'hésiterons pas à signaler ceux que nous y avons trouvés, mais la conception du sujet, la manière dont la pièce est conduite, l'aisance de la versification, la facture variée, souple et nerveuse, l'élévation lyrique des chœurs, tout dans cette pièce dénote une main qui sera avant peu celle d'un maître ; nous avons un poëte chrétien.

La vigueur cornélienne du dialogue, la grâce de Racine, l'accent vigoureux des prophètes, la sombre énergie de Sha-

(1) Voici les noms des membres du jury : MM. le baron d'Avril; Babeur; le R. P. Géry Delalleau; L. Gautier; le R. P. Germer-Durand; Laverdant; Meignen; Venet.

kespeare, tout cela a été merveilleusement mis en œuvre pour bâtir en six mois un vrai monument littéraire. Les chœurs, suivant la tradition de l'antiquité, résument la leçon morale qui ressort naturellement du sujet, et cela dans un lyrisme qui atteint parfois au sublime.

L'histoire de Samuel est connue de tous; mais il n'est pas hors de propos de montrer comment elle a été envisagée.

Les deux fils du grand prêtre Héli déshonorent le sanctuaire et éteignent peu à peu la foi dans le peuple. Héli, faible et âgé, n'a pas le courage d'arrêter la décadence dans laquelle cette situation précipite le peuple de Dieu, mais le Seigneur a jeté les yeux sur un enfant qui va relever le nom de Jéhovah et sauver Israël après que le châtiment l'aura renouvelé, et que les criminels auront péri.

C'est la vocation de Samuel et le châtiment des prêtres coupables qui font le sujet de la pièce.

La couleur locale et l'athmosphère biblique qui règnent dans tout l'ouvrage, dénotent une étude sérieuse des Livres Saints ; mais il n'est pas difficile de reconnaître sous les personnages anciens les visages contemporains, les grandeurs et les chutes de notre siècle.

Les apostats révolutionnaires qui désolaient le Tabernacle de Silo, ressemblent fort aux chrétiens révoltés et aux prêtres apostats qui insultent l'Église, et la combattent avec fureur. Héli qui cherche à concilier sa faiblesse paternelle avec la vérité et la justice, prêche la tolérance avec un accent bien libéral ; et Samuel, qui reste fidèle au milieu de l'apostasie presque générale, et sauve la foi du peuple après que l'Arche sainte est tombée aux mains des Philistins, rappelle, malgré sa jeunesse, l'auguste figure du Pontife qui domine le monde, malgré les spoliations dont il est victime, par l'ascendant de la sainteté et la puissance du ministère sacré.

Avant d'entrer dans le détail, nous devons cependant émettre une réserve, et signaler à l'auteur un défaut que nous considérons comme grave, aussi bien au point de vue de l'art dramatique, qu'au point de vue de l'effet moral.

La vigoureuse conception de l'œuvre est dans le contraste entre la scélératesse de l'apostat Ophni et la grandeur de Samuel. Or, ce contraste ne nous paraît pas être présenté avec une vérité complète. Ophni est l'ombre, Samuel est la lumière ; la lumière est éclatante, sans doute, mais l'ombre est trop belle encore. On a reproché à Milton d'avoir flatté Satan dans la peinture qu'il en fait au *Paradis perdu;* de même, ici, le portrait d'Ophni est flatté, ce Satan est trop beau, il serait même séduisant pour des âmes faibles, dans lesquelles la foi ne serait pas profondément enracinée. Il blasphème avec une audace effroyable, et son orgueil n'est présenté que par le beau côté ; il fallait en faire davantage ressortir la bassesse. On ne voit en lui que l'ambition du pouvoir, et l'amour indomptable de l'indépendance ; mais ces passions, d'un ordre relativement élevé, ne marchent pas sans être escortées de passions plus basses, qui amoindrissent considérablement l'homme qui s'y est livré. Le crime des enfants d'Ophni, l'Écriture-Sainte nous l'apprend, n'était pas seulement l'ambition et l'impiété, il y avait les passions de la chair, esclavage auquel n'échappent point ceux qui veulent secouer le joug de Dieu. Ce côté vrai du personnage ne paraît pas dans la pièce, et il résulte de cette omission, que le suppôt de l'enfer n'apparaît que comme un amant passionné du pouvoir et de la liberté. Sans doute, il faut éviter de montrer certains vices, et l'on reproche avec raison au théâtre moderne, d'abuser de cette peinture ; mais pour éviter d'être immoral en montrant l'immoralité d'un personnage, il ne faut pas tomber dans une autre immoralité, qui consisterait à ne montrer que le côté héroïque d'un scélérat, en laissant dans l'ombre les crimes qui doivent l'amoindrir en le montrant tel qu'il est.

Nous appelons sur ce point l'attention de l'auteur. Il pourra aisément en revoyant son travail pour y mettre la dernière main, tenir compte de ces observations.

Cette réserve faite, nous n'hésitons pas à couronner l'auteur de la tragédie de Samuel, et à déclarer que son œuvre est une œuvre de premier ordre.

Vous en jugerez vous-mêmes, Messieurs, par l'analyse que je vais essayer de vous en faire, et en citant quelques courts passages. J'avoue que je suis fort embarrassé pour les choisir, il faudrait tout citer, si l'on voulait citer tous les bons endroits.

L'action se passe tantôt à Silo, dans le Tabernacle ou temple provisoire ; tantôt sur le théâtre de la lutte engagée entre les Philistins et les Hébreux.

Au lever du rideau, Ophni, sombre, médite ses projets ambitieux ; il est fatigué du sacerdoce et veut être roi. L'occasion est favorable ; le peuple n'a point de chef pour combattre les Philistins : Ophni sera ce chef, et profitera de la victoire pour se faire proclamer roi.

Cependant les Juifs se préparent au combat et viennent demander la bénédiction du prêtre ; Ophni dissimule encore, et parle au nom du Dieu auquel il ne croit plus au fond du cœur ; mais son hypocrisie le fatigue, et il demande à son frère Phinès de venir prendre sa place. Phinès est moins audacieux, mais aussi impie que son frère ; il continue pourtant la harangue avec une éloquence qui fait songer aux succès oratoires de certains apostats à la veille de leur chute. De telles bénédictions, hélas ! sont stériles, et les guerriers Juifs rappellent en vain les gloires du passé, la victoire les abandonnera demain. Ici se place le premier chœur qui est simplement un chant guerrier ; plus loin, le chœur prendra le rôle qu'il remplissait si bien dans la tragédie antique, tirant des événements la leçon morale et la présentant dans un style élevé et saisissant.

Voici l'appel que les lévites adressent aux guerriers d'Israël :

Lève-toi, Judas, lève-toi !
Si l'un de vous aime encor la patrie
Où d'Abraham dort la cendre chérie,
Qu'il s'arme et s'élance avec moi !

Ruben, laisse dans tes vallées
Tes troupeaux dispersés mordre l'hyssope amer.

Azor, laisse voler tes trirèmes ailées,
Sur les sillons bleus de la mer !
Dans les camps de nos forts j'entends le bruit du fer.

Nephtali, Zabulon, envoyez-nous vos braves,
Vous qui suivîtes Débora,
Ce jour où parmi ses esclaves
La mère du tyran pleura.

Debout, enfants de l'alliance,
Debout, voici venir les rois,
Armés contre Israël pour la vingtième fois !
Levez-vous dans votre vaillance !
Comme aux jours de Jahel, voici venir les rois!

Pour les combattre alors s'avança tout armée
Des astres du matin la phalange enflammée,
Ce sol sacré les dévora;
Le Cison rugit d'épouvante
En roulant dans son eau sanglante
Les guerriers morts de Sisara! etc.

Quand les guerriers se sont retirés, Ophni expose à Phinès ses projets. Celui-ci s'effraie d'abord de tant d'audace; mais Ophni, pour le rassurer, lui raconte qu'il s'est ménagé dans la montagne une troupe d'aventuriers prête à le suivre et à le seconder dans ses vues ambitieuses :

O frère, une victoire, et nous reviendrons rois!

PHINÈS.

Et roi, que feras-tu?

OPHNI.

Je changerai nos lois :
Et quand Héli mourra, sous son Arche poudreuse
J'abolirai d'Aaron la secte ténébreuse.
(En disant ces mots il découvre une couronne et la place sur la tête de Phinès.)
« Comme ce cercle d'or brille bien au soleil!

PHINÈS (*l'ôtant de sa tête*).

Le front qui l'a porté ne sent plus le sommeil.

OPHNI.

Couronne-toi de fleurs, vierge oisive et tremblante !

PHINÈS.

Cette couronne, au moins, ne serait pas sanglante.

OPHNI.

Sur une tête où brille un laurier enlacé,
Un peu de sang, mon frère, est bien vite effacé !
(Il lui présente l'épée de Jephté.)

PHINÈS (*la prenant*).

Quel fardeau !

OPHNI.

Quel éclat !

PHINÈS.

Ce fer blesse.

OPHNI.

Il délivre.
Mais, c'est assez ! tu dois me combattre ou me suivre :
Choisis. Pour moi, je pars ; écoute cet adieu,
Que je laisse en partant à toi comme à ton Dieu :
(Se tournant vers l'Arche.)
J'en jure par ces mains si longtemps enchaînées,
Par ce cœur libre enfin, qui pendant tant d'années
Respira, sans mourir, l'air glacé de la mort,
Par ce fer rédempteur, ce vrai sceptre du fort ;
Par ce front, dont l'orgueil couronné par moi-même
Ne se courbera plus que sous un diadème :
Arche antique, je pars, et ne reviendrai plus
Que pour jeter au vent tes débris vermoulus.
Si demain j'ai vaincu, je suis roi..., si je tombe,
La force d'Israël partagera ma tombe ;
Le deuil de ma patrie ornera mon trépas :
Périsse mon pays, si je n'y règne pas !...

Telle est la fin de cette scène vraiment satanique, les deux apostats vont sortir quand se présente, farouche et revêtu d'un silice, un prophète :

Traîtres !

PHINÈS.

Ciel!

LE PROPHÈTE.

Frémissez!

OPHNI.

Qui t'envoie en ces lieux?

LE PROPHÈTE.

Dieu que vous trahissez.

OPHNI.

Tu te lèves bien tard, oiseau de sombre augure!
Que vient nous annoncer ta sinistre figure?

LE PROPHÈTE.

Plus sinistre est encor le destin qui vous suit.

OPHNI.

Retourne dans ton antre, ô spectre de la nuit.

LE PROPHÈTE.

Oui, je pars; mais d'abord, traîtres, baissez la tête,
Et recevez tous deux l'offrande du prophète.

OPHNI.

Montre-la?...

LE PROPHÈTE.

C'est — tremblez! opprobre de l'autel,
La malédiction du Seigneur d'Israël.

(Un moment de silence.)

PHINÈS.

Aurais-tu peur, Ophni?

OPHNI (*montrant l'épée*).

Non, je songe en moi-même,
Phinès, combien de fois un pareil anathème
Frapperait cette lame avant de l'ébrécher.

On connaît le mot de Napoléon Ier quand il apprit que le Pape l'excommuniait : « Croit-il que l'excommunication fera tomber les armes des mains de mes soldats? » dit-il. L'événe-

ment s'est chargé de répondre à cette impertinente question.

Héli arrivant sur ces entrefaites, les deux prêtres infidèles se retirent. « Deux vieillards, c'en est trop », dit Ophni. Et le prophète dénonce à Héli le complot de ses fils. Héli voit le mal et n'ose le combattre :

HÉLI.

Des reproches, grand Dieu! La terre a donc juré
D'inquiéter les jours d'un vieillard torturé!
Vois! mes cheveux sont blancs et ma tombe est creusée
Laisse s'éteindre en paix ma vieillesse épuisée!
Héli voudrait mourir!

LE PROPHÈTE.

Demeure, et réponds-moi :
Le Pontife suprême, Héli, n'est-ce pas toi?

HÉLI.

Tel est mon nom, prophète.

LE PROPHÈTE.

Et quand un téméraire
Sape à coups redoublés notre autel séculaire,
Pour en faire bientôt le marchepied d'un roi,
Qui doit le prévenir, Héli? N'est-ce pas toi?

HÉLI.

Que dis-tu?

LE PROPHÈTE.

Quand notre Arche, entre des mains sinistres
Va servir de cercueil à ses derniers ministres,
Qu'un traître va briser les pierres de la Loi,
Qui doit punir ce traître? Héli, n'est-ce pas toi?

HÉLI.

Tu dis vrai. Mais pourquoi tenir un tel langage?
Qui t'inspire, dis-moi, ce zèle qui m'outrage?
Je connais mes devoirs.

LE PROPHÈTE.

Tu ne les remplis pas,
Ils sont terribles!...

Et le prophète révèle le complot, mais Héli reste indécis.

HÉLI.

Dois-je égorger mes fils?

LE PROPHÈTE.

Non, tu dois les juger.

HÉLI.

Voici mon tribunal : appelle un étranger.

LE PROPHÈTE.

C'est toi que le Seigneur a placé sur ce siége
Un autre n'y pourrait monter sans sacrilége.

HÉLI.

Un juge quelquefois doit pouvoir pardonner.

LE PROPHÈTE.

Un juge quelquefois doit savoir condamner.

HÉLI.

Mais mon cœur dit : Pardon!

LE PROPHÈTE.

Mais le ciel dit : Justice!

HÉLI.

Serai-je leur bourreau?

LE PROPHÈTE.

Seras-tu leur complice?

Ne croirait-on pas ce dialogue sorti de la plume de Corneille?

Héli persiste dans son impardonnable faiblesse et le prophète resté seul sur la scène se dispose à retourner au désert, le désespoir dans l'âme, quand paraît le jeune Samuel, le prophète reconnaît en lui le sauveur du peuple de Dieu, il se jette à ses pieds en disant :

Bénis-moi, Samuel,
Sauve ta foi qui tombe, et délivre Israël.

Ainsi se termine le premier acte.

On le voit, le véritable héros ne vient pas assez tôt et n'oc-

cupe pas une place assez considérable dans l'exposition ; il est vrai que sa grande figure va remplir l'acte second presque en entier, mais il aurait fallu accuser le contraste tout d'abord avec plus de précision.

Dans l'acte second, Samuel, ému de la salutation du prophète, va naïvement trouver le grand-prêtre et lui révèle l'agitation de son cœur ; il sent au fond de son âme que Dieu l'appelle à de grandes choses, et il redoute cependant de sortir de l'obscurité. Alors Héli lui raconte sa propre histoire, qu'il ignorait jusque-là, sa naissance miraculeuse, sa vocation.

Après le récit, qui est long, mais plein d'intérêt et de vie, et pendant qu'Héli gémit sur la malédiction tombée sur sa race, ses deux fils survenant se moquent des menaces du prophète et des remontrances que leur père leur adresse.

En les entendant, on croirait lire, sauf le style qui est infiniment supérieur, les diatribes des écrivains contemporains contre l'Église.

C'est là un danger que nous devons signaler.

Les blasphèmes et les calomnies reproduites à toutes les époques contre la religion et les prêtres sont présentés ici sous une forme vive, saisissante, acérée comme une langue de serpent, et malgré la scélératesse connue de celui qui les prononce, malgré le triomphe final de la vérité et de la justice, il est dangereux de fournir à l'impiété qui nous mine des formules qui, séparées du contexte, peuvent devenir pour les faibles une occasion de scandale.

La présence de Samuel et des lévites n'arrêtent plus ce torrent longtemps comprimé, Ophni jette le masque, et le Prophète objurgue en vain Héli de mettre en jugement le prêtre prévaricateur.

Plus le blasphème est audacieux et plus le père hésite à prononcer une sentence.

L'intervention de Samuel paraît un instant avoir seule la puissance de vaincre le révolté : il leur dit entre autres choses ces belles paroles :

« Ophni, n'ébranle point les murs du sanctuaire,
Ils ne sauraient crouler sans écraser ton père,
Sans t'écraser toi-même ! Et si tu leur survis,
Comment oseras-tu marcher sur leurs débris ?
Ne trembleras-tu pas quand leurs cendres brûlantes
Retomberont des cieux sur tes armes sanglantes ?
Le sang du prêtre reste aux mains qui l'ont versé,
Et par le pardon même est à peine effacé.
O mon frère, ô lévite, espoir de nos phalanges,
Cesse ces cris impurs qui font pleurer les anges...
Mais non, ce n'est pas toi que j'entendais parler.
C'est une illusion qui vient de me troubler.
Ce guerrier menaçant, cette figure altière,
Ce n'est pas là l'Ophni que j'ai connu naguère.
Sacrilége, rends-moi l'Ophni que j'ai perdu,
Rends-moi, rends-moi mon frère...

OPHNI (*ému.*)

Enfant, que me veux-tu ?
Quel charme a donc ta voix pour que mon œil s'inonde ?
Je t'aime, Samuel, je t'aime, tête blonde,
O cher Nazaréen, je fus semblable à toi !

SAMUEL.

Il pleure, il est vaincu ! Viens, approche avec moi,
Prions ensemble ici ; nous partirons ensemble.
Je porterai tes dards... tu verras si je tremble.
Quand tu seras blessé, je te rapporterai
Tout sanglant sous ta tente, et je te guérirai !
Prie avec moi !...

(Il prend Ophni par la main ; celui-ci s'avance vers l'Arche et va plier le genoux, puis soudain il se redresse.)

Non, non, mon âme reste fière !
Rentrez, larmes du lâche, au fond de ma paupière,
Pourquoi faiblir ? Et toi, ma force et ma vertu,
Orgueil, mon noble orgueil, pourquoi me trahis-tu ?

(Saisissant un flambeau.)

Guerre à vous mes tyrans, guerre jusqu'à la tombe !
Que votre autel se fende et que votre Arche tombe.
Que votre temple brûle et brûle par ma main,
Et que pour le sauver l'Océan coule en vain !

De mon char de victoire, au sein de notre armée,
Puissé-je en voir demain tournoyer la fumée.

Après cet éclat, Ophni se retire et les lévites chantent dans un chœur magnifique la chute de Satan, la chute de l'homme et l'impuissance où l'homme est resté depuis sa chute.

Ce morceau lyrique peint admirablement bien l'histoire des Juifs rebelles, qui, oubliant les faveurs faites à leur race, marchent à la suite du reste de l'humanité révoltée contre Dieu.

L'apostasie devient générale et l'homme est la proie du mensonge jusqu'à ce que le Messie se montre.

Après cette belle exposition, les lévites se retirent ; il fait nuit ; Héli est endormi dans le cilice et la cendre. Samuel prie en s'accompagnant de la harpe. Après le tumulte des scènes précédentes et le ton attristé du chœur, cette scène si calme, cette prière suave de l'innocent est du plus heureux effet.

C'est à la fin de cette prière que la voix de Dieu se fait entendre par trois fois.

Le poëte, tout en restant fidèle à l'histoire, a présenté cette révélation sous une forme vraiment attachante ; il a triomphé d'une difficulté que nos classiques n'osaient aborder de front, celle de mettre sur la scène le vrai surnaturel.

Au troisième acte, la scène change et nous transporte au camp des Philistins.

Ici c'est le ton de Shakespeare.

Les chefs de l'armée consultent leur devin ; un mage lit l'avenir dans les vapeurs qui s'exhalent du sang d'un enfant, répandu sur les trépieds sacrés : Il prédit la défaite des Juifs, et comme les princes philistins doutent de sa parole, il reprend et trace à grands traits la merveilleuse histoire de ce peuple, si faible et si puissant à la fois, magnifique commentaire du mot de saint Paul : *Infirma mundi elegit Deus*.

Derrière le peuple juif, il est facile d'apercevoir l'Église toujours triomphante dans sa faiblesse parce que Dieu la soutient.

Pourquoi devant les nains les géants ont-ils fui ?

dit le devin.

C'est Jéhovah, son dieu, qui combattait pour lui.

LE CHEF.

Comment le vaincre alors ? Mortels comme nos mères,
Nous tomberons sous lui comme autrefois nos pères.

LE MAGE.

Philistins, Philistins, eh bien ! rassurez-vous,
Ce Dieu que vous craignez va combattre pour vous.

Et le devin annonce la trahison d'Ophni et le châtiment que Dieu prépare à l'armée des Hébreux; mais il aperçoit en même temps la douce figure de Samuel qui va sauver Israël. A ce moment une sentinelle donne l'alarme :

« Les Juifs viennent, seigneur, écoutez !

TOUS (*se levant.*)

Nous y sommes !

LE MAGE.

Ne craignez point, amis, ce ne sont que des hommes
Qui n'ont pour protéger leur poitrine de chair
Que le fragile abri d'un bouclier de fer.
Redoutez cet enfant dont les mains alarmées
Se lèvent tristement vers le Dieu des armées.

UN CHEF.

Mage, dis-moi son nom, et le fer que voici
Va nous en délivrer... Il est de chair aussi.

TOUS.

Oui, qu'il meure !

LE MAGE.

Insensés, si c'est par vous qu'il tombe,
Sa mort pour les Hébreux vaut mieux qu'un hécatombe ;
Ils auront un martyr !...

Cependant une pensée digne de Satan vient à l'esprit du devin, il faut que Samuel meure, mais de la main d'Ophni ; alors le dernier juste ayant péri des mains du prêtre du vrai Dieu, le

peuple juif sera réprouvé, et Satan, régnant sans obstacle sur la terre, pourra braver le Ciel à son aise.

Les Hébreux approchent et les chefs philistins vont se mettre à la tête de leurs troupes.

Le mage se cache dans son antre.

Ophni et Phinès entrent en scène. Les bandes des soldats juifs n'ont pas encore de chef. Ophni se repaît de ses rêves d'ambition; après avoir salué avec orgueil l'étendard qu'il a placé sur la hauteur, il regarde les troupes :

Ils viennent... troupe aveugle et bandes effarées !
Que de bonds, que de cris, que de lames tirées !
Sur une mer d'airain une moisson de fer !
Va ! téméraire Ophni, marche sur cette mer,
Dût-elle t'engloutir ! Va... cette vague humaine
Ne s'entr'ouvrira pas sous ta main souveraine :
Mais elle fera mieux, elle te portera.
Sur les marches d'un trône elle te jettera ;
Puis les vents tomberont, et ses ondes vassales
Lècheront humblement le bord de tes sandales.
Tel sera ton destin : marche, tu seras roi ;
Marche, la récompense est grande comme toi !
Elle monte toujours ! incertaine, égarée,
De ses propres clameurs elle marche enivrée !
Un vague instinct la guide ; un élan imprévu
La pousse vers ce chef qu'elle n'a jamais vu.
L'Hébreux cherche un héros tout prêt à se soumettre
Au brave audacieux qui se dira son maître
Et qui, prenant l'allure et le geste d'un roi,
Lui criera d'un ton ferme : « Approche ici, c'est moi !

A ce moment, la voix du mage retentit au fond de la grotte :

Salut, roi d'Israël !

PHINÈS.

Quelqu'un nous parle, écoute !

OPHNI.

Qu'est-ce ? Tu t'es trompé, c'est l'écho de la voûte.

LE MAGE (*se montrant.*)

Salut, roi d'Israël !

OPHNI.

Comment sais-tu mon nom?
C'est la première fois que me voit ta maison.

LE MAGE.

Salut roi d'Israël : de ce nom-là, jeune homme,
Le fils de Balaam depuis longtemps se nomme,
J'ai lu ta royauté dans les pages des cieux
Quand tu n'étais encor qu'un lévite à tes yeux.

Ophni méprise l'oracle du vrai Dieu, mais il devient crédule à la voix du faux prophète qui flatte son ambition.

Ainsi je serai roi? Réponds-moi?

LE MAGE.

Oui, mon maître.
Tu le seras, c'est vrai, mais il faut vouloir l'être,
Le veux-tu?

OPHNI.

Si je veux?

LE MAGE.

A tout prix?

OPHNI.

A tout prix.

LE MAGE.

Serait-ce au prix du sang?

OPHNI.

Je ne t'ai pas compris.

Le mage explique alors à Ophni qu'un lévite doit règner avant lui.

OPHNI.

Quand règnerai-je donc?

LE MAGE.

Quand il aura régné;
Attends qu'il meure, Ophni. Son règne vient d'éclore,
Attends encore cent ans, s'il vit cent ans encore.

OPHNI.

Mais, s'il meurt aujourd'hui?

LE MAGE.

Tu seras roi demain.

OPHNI.

Un projet exécrable est entré dans mon sein.
Il mourra. Nomme-le?

LE MAGE.

Jures-tu, fils du Prêtre,
De le sacrifier, si cher qu'il te puisse être?

OPHNI.

Je le jure! son nom?

LE MAGE.

C'est Samuel!

OPHNI.

Va-t-en!

Le mage sort; Ophni, après un moment d'hésitation :

Eh bien! je l'ai juré : conseille-moi, Satan,
Satan, dont je veux être un image fidèle,
Mon guide désormais, mon maître et mon modèle!
Me feras-tu, dis-moi, participer enfin
A cette royauté qu'on te dispute en vain
Si je te sacrifie une telle victime.

Oziel, un des bandits de la troupe vendue à Ophni, reçoit l'ordre d'aller frapper Samuel. Pour être plus sûr du succès Ophni, sans prévenir Oziel, envoie un second assassin qui se déguisera en lévite afin de mieux dissimuler son projet; ce second envoyé est le frère du premier.

Cependant les troupes approchent, les partisants d'Ophni se groupent autour de lui et décident le suffrage; Ophni est proclamé général; aussitôt il s'appuie sur l'élection du peuple pour braver le Ciel et défier le droit.

Pour vous défendre, Hébreux, je n'ai sous ma puissance
Ni des Anges d'en haut l'invisible assistance,
Ni la verge à qui Dieu commanda de courir,
Ni le sceptre d'Aaron qu'une nuit vit fleurir,
Ni l'os fameux qu'un jour Samson dans sa vengeance
Saisit pour châtier une profane engeance;
J'apporte seulement mon courage et mon bras.

UN HÉBREU.

Ton bras vaut mieux pour nous que dix mille soldats.

OPHNI.

Aucun voyant non plus, sur ma tête infidèle,
N'a versé l'huile sainte en disant : Dieu t'appelle !
Ni prêtre, ni lévite, Hébreux, ne m'a choisi.

L'HÉBREU.

La voix d'un peuple entier, c'est bien un sacre aussi.
Vainqueur de nos tribus, écoute ton génie,
Écoute tes amis, écoute ta patrie !
C'est pour me délivrer, te dit-elle à grands cris,
Que d'un sang plus royal je t'ai formé mon fils....

OPHNI.

Peuple, tu veux un chef; je le suis, j'ose l'être.
Pendant trois jours entiers obéis à ton maître ;
Ne fais qu'un avec lui, règle dans ton courroux
Ta marche sur sa marche et tes coups sur ses coups,
Côte à côte avec lui plonge dans la mêlée.
Dans trois jours ton vengeur regagnant sa vallée
Du champ de ses aïeux reprendra le sentier ;
Et, couché sous sa vigne ou son olivier
Regardera de loin, sous les brises divines,
Les fruits d'or de la paix mûrir sur vos collines.
La paix.... Ah ! tout Jacob en jouira demain.

Est-ce au temps des Juges ou hier seulement que ce discours a été prononcé?

Les lévites, conduits par le Prophète, surviennent et cherchent à détourner le peuple de l'entraînement fatal où il s'est laissé pousser ; mais Ophni se livre à une violente déclamation

contre la tyrannie des prêtres, et cela ne suffisant pas pour fermer la bouche à l'intrépide Prophète, il le frappe de son javelot.

Le Voyant tombe en demandant le pardon de son bourreau et meurt. Ophni lance alors contre le ciel un dard trempé dans le sang du martyr, en disant :

Qu'il retombe sur moi ! Qu'il retombe sur nou !

s'écrie le peuple, imitant son nouveau maître. Ils s'éloignent. Les lévites entourent le corps du Prophète et chantent la gloire des martyrs, et les châtiments terribles réservés par la Providence aux peuples qui ont versé le sang des Saints, surtout l'endurcissement et l'impénitence. Ils disent à leurs fils :

Mourez plutôt, enfants, mais gardez-vous,
De frapper à la porte où l'on frappe à genoux.

Ce chant est le splendide commentaire de cette pensée exprimée plus haut par Samuel :

Le sang du prêtre reste aux mains qui l'ont versé.

Le 4e acte nous ramène à Silo.

Samuel s'entretient avec un lévite qui lui raconte le pacte entre Ophni et le peuple hébreux. Puis un autre lévite arrive du camp.

Suit le récit d'Azer, magnifique narration d'un combat acharné, où Ophni a fait des prodiges de valeur ; cependant les Juifs ont cédé au nombre ; et, pour rendre l'assurance à ses troupes, Ophni leur annonce qu'il accomplira la nuit suivante un sacrifice qui doit déterminer la victoire pour le lendemain. Cette victime, on le devine, ce sera Samuel.

UN LÉVITE.

Quelle victime, Azer, immolera le traître ?
Se ressouviendrait-il qu'il est fils du Grand-Prêtre,
Serepentirait-il ?

AZER.

Amis, ne croyez pas
Qu'un tel esprit jamais revienne sur ses pas.
Vainqueur, il eût peut-être abandonné sa haine,
Vaincu, jamais. Sa honte à son crime l'enchaîne.
Son orgueil désormais est son plus cher trésor
L'ingrat, même en mourant, nous braverait encor.

Héli s'irrite de ces paroles. La vaillance de son fils dont il vient d'entendre les hauts faits redouble son aveuglement, il rêve le succès d'Ophni et son retour à Dieu.

Les lévites cependant persévèrent dans leurs craintes : le sang du Prophète crie contre le sacrilége.

AZER.

Plut au ciel que nous-mêmes, après son dernier crime,
Puissions nourrir encor l'espoir qui nous anime !
Hélas! vous l'aviez entendu ce matin!

HÉLI.

Oui, je veux espérer, jusqu'à ce que sa main
M'ait, d'un coup parricide, enlevé la lumière,
L'espoir de son retour fera vivre son père.

AZER.

Je ne veux point ici, Grand-Prêtre, vous braver;
Mais vous allez nous perdre, hélas! sans le sauver!

HÉLI.

Hommes forgés d'airain! Hier pour l'anathème
Lévi comme un seul homme a surgi de lui-même,
Aujourd'hui la pitié, le pardon et l'oubli
Ne trouvent que la voix du déplorable Héli.

AZER.

C'est Dieu.....

HÉLI.

Si je savais que Dieu vous fut semblable
J'abdiquerais ce soir son culte inéxorable.

Que de fois nous avons entendu cette impiété sur des lèvres

chrétiennes ou prétendues telles. Samuel prend alors la parole et communique à Héli la révélation qu'il a reçue de Dieu la nuit précédente.

Malgré tout Héli ordonne aux lévites de prendre l'Arche et de se rendre au camp.

Samuel, resté seul, prie pour la patrie et pour le traître qui la perd.

A ce moment Abder, le second assassin, déguisé en lévite, se présente et s'informe de Samuel; celui-ci se revèle avec candeur.

Abder tire son poignard, Samuel se précipite du côté de l'Arche, et pendant qu'Abder hésite à l'y poursuivre, Oziel, le premier assassin, se précipite sur Abder et le frappe, croyant frapper Samuel; puis il aperçoit le vrai Samuel au fond, et le prenant pour une apparition, il fuit épouvanté.

Les lévites accourent, le mystère s'éclaircit:

SAMUEL.

Deux hommes à la fois sont venus m'égorger;
Mais l'un a frappé l'autre, et s'est enfui....

LES LÉVITES.

Mystère!
Qui donc les envoyait?

SAMUEL.

Un frère contre un frère!
Je suis bien malheureux, Ophni bien criminel,
Mais il est temps, partons.

Malgré ce nouveau crime, les ordres d'Héli sont exécutés; les lévites prennent l'Arche et se rendent au camp en chantant un chœur qu'on pourrait intituler: *Dieu et l'Église* restant seuls debout au milieu des révolutions et des ruines.

Au cinquième et dernier acte nous suivons l'Arche au camp des Hébreux.

De grand matin, Oziel arrive de Silo et raconte à Ophni le

meurtre qu'il a commis, sans se douter qu'il a tué son frère au lieu de Samuel. Ophni réveille sa troupe et lui annonce, dans une fière harangue, que le sacrifice est accompli et que *les Dieux* leur sont désormais favorables.

A ce moment Samuel paraît.

OZIEL.

Regardez, capitaine,
L'ombre de Samuel... un Dieu nous le ramène.

OPHNI.

Son ombre? Non, c'est lui! Soldat, tu t'es trompé.
Qui donc est mort? dis-moi. Qui donc as-tu frappé?

OZIEL.

C'était un...

OPHNI.

C'est Abder!

OZIEL.

Abder! mais c'est mon frère,
Qui l'envoyait?

OPHNI.

Moi!

OZIEL.

Toi! Vengeance! Adieu vipère!

Il s'enfuit et va se mettre dans les rangs ennemis. Samuel essaye encore de vaincre l'orgueil d'Ophni, mais celui-ci repousse toutes les avances et va engager le combat.

Samuel monte sur une roche et suit du regard les péripéties de la lutte qu'il raconte aux Lévites. Il reconnaît Oziel qui frappe Phinès, puis s'attaque à Ophni qui tombe lui-même après une vaillante résistance. On l'apporte blessé sur la scène. Dernière lutte entre l'orgueil terrassé et le pardon que les prêtres offrent au coupable, lutte sinistre dans laquelle Satan est encore vainqueur. Ophni après un dernier blasphème, meurt dans les bras de Samuel sans vouloir entendre parler de Dieu, ni de son pardon.

Les Philistins arrivent; arrêtés un moment par la majesté des Lévites, ils finissent par triompher de leurs craintes et enlèvent l'Arche.

Cependant Samuel a retiré de l'Arche les tables de la Loi, et tandis que les Lévites se livrent au désespoir, il les leur présente et ranime leur courage, en leur montrant que la vérité survit à tous les désastres et à toutes les spoliations :

Quand vous ne lirez plus notre loi sur la pierre,
Cherchez dans votre cœur, elle y vit tout entière.
Amis, c'est dans son cœur qu'Abraham autrefois
Écoutait du Très-Haut parler la grande voix ;
C'est dans son cœur qu'au jour la race qui doit naître
Pour l'écouter encore redescendra peut-être.
La vérité périr? Où est donc votre foi?
Pourquoi, quand vous mourez dire au Seigneur : C'est toi?
Adorez-le plutôt, ce Dieu qui vous dépouille
De ce que l'homme donne et que la terre souille
Et ne vous laissez plus que votre majesté
Et votre sacerdoce et votre vérité !
Ce Dieu par qui soudain votre cause outragée
Reste seule debout et seule aussi vengée.
Adorez, puis allez à travers nos tribus,
Annoncer un pardon qu'elles n'espèrent plus,
Dire à ce Judas courbé sous les saintes colères :
« Ton Dieu règne aujourd'hui comme aux jours de ses pères.
« Tu t'es blessé toi-même; et quand tu vas mourir,
« Il veut toucher ta plaie afin de la guérir ! »

Pendant ces magnifiques paroles, le vieil Héli arrive après avoir longtemps erré sur la route. Il demande ses enfants, et voyant le corps de son Ophni, il tombe mort.

Pour conserver la vérité historique, il eût mieux valu laisser mourir Héli à Silo. Cette fin du juge trop faible, qui meurt en tombant de son siége à la nouvelle du désastre, est plus dramatique même que celle que l'auteur suppose ici.

Héli mort, les Lévites proclament Samuel, juge en Israël et se jettent à ses pieds en chantant :

Le Seigneur t'a choisi dès le sein de ta mère,
En vain le fort a mis la force dans son bras :

Laissez, laissez règner le faible que naguère
Le passant dédaigneux foulait dans sa poussière :
Laissez règner le saint dont Dieu conduit les pas.

L'arc du tyran se brise en sa main meurtrière
Le pauvre est couronné, l'orgueilleux est proscrit
L'empire est au Seigneur! L'empire est à son Christ!

Telle est la conclusion chrétienne du drame de SAMUEL, qui a pour auteur M. ÉTIENNE BONNEAU, professeur de philosophie au collége de Nantua (Ain).

Signalons maintenant plusieurs autres œuvres qui ont été jugées dignes d'être mentionnées honorablement :

1. LES DEUX FRÈRES NANTAIS ou *Les Enfants Martyrs*, drame-mystère en 5 actes et 7 tableaux, avec la devise : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma.* — Auteur : le Fr. IDELPHUS, professeur au pensionnat des Frères, à Nantes.

2. SAINT SÉBASTIEN, tragédie chrétienne en 5 actes, avec la devise : *Melpomène sacrée.* — Auteur : M. l'abbé BONNET, curé de la Piguière (Lozère).

3. SAINT LOUIS DANS LES FERS, tragédie en trois actes, avec la devise : *Gesta Dei per Francos.* — Auteur : M. l'abbé SÉVERIN CHARPENTIER, curé de Tilques (Pas de-Calais).

4. LE MARTYRE DE SAINT PHOCAS, tragédie en trois actes, avec la devise : *Flore et Spera.* — Auteur : Mlle ELLEN-ADELAÏDE CLEVERLY, à Boulogne-sur-Mer.

Mention hors concours, la pièce ayant été composée en prose, L'APOSTASIE ET LE MARTYRE, drame en quatre actes avec chœurs, avec la devise : *Amicus fidelis protectio fortis.* — Auteur : M. l'abbé CH. DE CABANOUX, vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris.

II. — La Comédie.

Le programme, tout en laissant la liberté du sujet et de la forme (prose ou vers), recommandait aux concurrents de ne mettre en œuvre que le comique de bon aloi, d'éviter la trivialité et de ne pas abuser du *rigolo*, comme disent les parisiens; enfin de garder le bon ton que les chrétiens doivent mettre partout, dans la joie aussi bien que dans le sérieux.

Bien que les pièces présentées fussent nombreuses dans cette branche du concours, un nombre restreint a paru mériter l'attention du jury. Et comme nous n'avons pas rencontré de chef-d'œuvre, il y a eu un peu d'hésitation pour désigner le prix.

Cependant la majorité s'est prononcée en faveur de la comédie en trois actes intitulée :

Les Horloges de X.... — En voici la contexture :

Un avoué, en villégiature sur le bord de la mer, a retenu sa place à la voiture du canton voisin pour retourner dans ses foyers.

Le conducteur de la voiture trouve très-plaisant de partir avant l'heure, pour jouer un tour au susdit avoué, qui est clérical et qui loge chez les curés.

M. Chevreuil, l'avoué, arrive en temps voulu et apprend avec stupéfaction de M. Régulier, employé des messageries, que la voiture est partie. Il prend à témoin l'horloge de l'église, la seule horloge publique du lieu, que la voiture est partie un quart d'heure avant l'heure officielle.

Sur ce, pour occuper ses loisirs forcés, M. Chevreuil, apprenant que Brideloup, le conducteur de la voiture, s'est permis de se moquer des prêtres et des cléricaux, entreprend de lui donner une leçon en citant l'administration de la voiture devant la justice de paix. Il se met en quête d'un huissier, et finit par le découvrir au fond d'un atelier de menuiserie, car l'huissier, M. Boisdoux, déteste la procédure et lui préfère infiniment son métier d'ébéniste.

L'exploit est rédigé, non sans peine ; le juge de paix déclare l'urgence et l'affaire est plaidée à la chandelle.

M. Chevreuil n'a pas de peine à démontrer la souveraine injustice dont il est victime, et la partie adverse proteste en vain contre le témoignage de l'horloge de l'église ; M. Régulier voudrait en appeler à l'horloge de la mairie, mais cette horloge n'existe pas encore ; l'horloge du bureau des messageries est récusée comme partie intéressée.

M. Chevreuil fait ressortir le bonheur des villes qui ne possèdent qu'une seule horloge et finalement gagne son procès. Les marins de la contrée, qui ont appris l'histoire, viennent faire une ovation à M. Chevreuil et le reconduisent par mer jusque chez lui.

Cette comédie, d'un naturel parfait, est très-vivante et excite le meilleur rire du monde. C'est du comique fin et de bon ton, les personnages ne sont point chargés. L'auteur affirme dans une note que tout est historique. C'est là une difficulté qui nous a obligés à ne pas désigner la pièce sous son titre complet, car la ville y est nommée en toutes lettres, et le fait se serait passé il n'y a pas dix ans.

Cela, du reste, ne diminue en rien le mérite de la pièce.

L'auteur de la pièce couronnée est M. Louis Hervo, avoué plaidant.

Une autre comédie en deux actes, inférieure à celle-là, mais intéressante à plus d'un titre, mérite d'être mentionnée avec honneur ; nous ferons pourtant quelques réserves.

Elle est intitulée : *A chacun son métier*. C'est la charge du petit bourgeois ambitieux qui rêve les honneurs et veut quitter son modeste comptoir pour les emplois publics.

M. Moutardeau, épicier radical à Gobelachose, aspire à réformer la société ; il sent en lui les impatiences de l'homme libre et brûle de se dévouer au salut de la société, menacée par l'invasion de l'éteignoir clérical. Il est abonné au *Cléricophage*, journal très-avancé.

Quelques amis flattent ses aspirations et voyant qu'il mord à l'hameçon, lui font accroire qu'il vient d'être nommé sous-pré-

fet. M. Moutardeau *gobe la chose* sans sourciller; on simule une installation, et on lui suscite dès son arrivée à Montastruc, une nouvelle sous-préfecture, de telles difficultés, qu'il perd la tête, excite une émeute dans le corps des pompiers et finalement regrette en pleurant son comptoir et sa moutarde. Alors on lui révèle la vérité, et il reconnaît avec joie que sa sous-préfecture n'est qu'un cauchemar en action.

La pièce est bien conduite, et il en ressort une excellente leçon; c'est le ridicule jeté sur l'ambition des nouvelles couches sociales.

Il est fâcheux néanmoins que l'auteur n'ait pas donné à la forme plus de distinction; c'est par moments de la trop grosse farce, et même on rencontre çà et là des mots de la langue verte qui doivent être absolument proscrits de nos amusements.

Le jury accorde une mention honorable à la comédie : *A Chacun son Métier*; elle a pour auteur M. Henri Dubreuil, directeur du *Courrier d'Eure-et-Loire,* à Chartres.

Une autre comédie a été aussi remarquée. Elle est en vers et est intitulée : *Le jeu*. C'est l'histoire d'un jeune homme livré à la passion du jeu, que son père adoptif réussit à ramener au devoir, après une lutte assez violente.

Les vers sont faciles et l'action assez bien menée; mais son principal défaut est de n'être pas du tout comique. C'est un petit drame de salon, et non une récréation pour des jeunes ouvriers.

Avant de quitter la comédie, qu'on nous permette quelques réflexions générales sur l'ensemble des pièces écartées par le jury.

Il ne suffit pas, pour amuser innocemment les spectateurs, d'exclure de la mise en scène les passions que l'on ne doit pas nommer dans les assemblées chrétiennes; le mensonge, la tromperie, le manque de respect des enfants pour leurs parents et des valets pour leurs maîtres, sont aussi des immoralités, et c'est trop souvent sur ces données que l'on construit les comédies, à l'exemple de Plaute et de Molière. Il serait temps de renoncer à ces vieilles trames païennes, d'ailleurs

usées jusqu'à la corde, et de peindre des personnages vraiment dignes des applaudissements de nos réunions chrétiennes. Ce sont les coquins et le diable qui doivent être ridiculisés, si nous voulons que la scène devienne morale.

Nous ne voulons pas finir ce rapport sans citer avec éloges un recueil dramatique publié pendant le cours de cette année, et que le *Bulletin de l'Union* a signalé aux directeurs d'œuvres, au mois de mai dernier. Ce recueil, publié par M. de Chauvigné, un vétéran de nos œuvres, ne contient pas moins de sept comédies composées pour les réunions de jeunes gens, qui répondent parfaitement à l'idéal de la comédie dans les œuvres. Elles sont bien écrites, vivantes, variées, et surtout chrétiennes. Toutes les œuvres qui donnent des représentations dramatiques, doivent mettre dans leur répertoire le recueil de M. de Chauvigné.

III. — LA CHANSON.

Pour compléter l'œuvre du concours, deux prix ont été offerts par l'Association de Notre-Dame de Salut pour la composition de *chansons* à l'usage des œuvres.

Voici en quels termes le programme était tracé :

« Le mot de *chanson* ou *chant* est adopté de préférence à celui de *ehansonnette,* ce dernier type étant d'un genre trop inférieur pour être encouragé.

« La chanson française peut revêtir diverses formes ; elle se prête à la fois à l'expression des grands sentiments et à l'expression de la gaieté ; mais, dans tous les cas, elle reste littéraire et spirituelle. Tel est le genre de composition que le concours a pour but d'encourager.

« Toute liberté est laissée aux auteurs pour le choix du sujet et du genre : Noël, complainte, vaudeville, chant guerrier chant de métier, chant naval, etc., etc.

« Les concurrents devront éviter à la fois la trivialité de la

chansonnette et le faux sentimentalisme que l'on rencontre trop souvent dans les romances. »

Ce programme a paru tard, au mois de mars seulement, et nous ne sommes pas étonnés qu'il ait porté moins de fruits que les deux autres.

Peut-être aussi le genre que nous désirons encourager n'est-il pas assez précisé par d'aussi courtes indications. Profitons du rapport pour mettre les points sur les *i*, et pour mieux exposer la pensée-mère du concours.

Il s'agissait d'aborder la chanson française, la vieille chanson qui réjouissait nos pères et leur rappelait des souvenirs héroïques, surtout des souvenirs chrétiens.

Or, il est arrivé à la chanson le même malheur qu'à l'imagerie ; au lieu de chanter tel ou tel personnage nommé, historique ou légendaire, on se plaît aujourd'hui à chanter le sentiment vague et indécis d'un personnage supposé, qui n'excite guère qu'une rêverie fade et souvent malsaine. Pour échapper à ce genre flottant, au sentimentalisme faux qui tourne toujours autour d'*un ange*, d'*un cœur* et d'*un pleur*, comme l'a dit un publiciste célèbre, il faut nécessairement revenir à des sujets concrets, à des personnages réels, cela n'empêche pas l'imagination de se donner libre carrière ; il y a tant de faits et tant de héros chrétiens à chanter !

Quel monde dans un seul des titres indiqués par le programme : Noël, complainte, vaudeville, etc.

Noël : quel sujet plus fécond pour toutes sortes de compositions? Nos pères en ont tiré tant d'inspirations qu'on a dû subdiviser en divers genres le Noël religieux, le Noël badin, même le Noël politique.

Le plus utile, à notre sens, serait le Noël dialogué, qui met en scène les bergers, les mages, la sainte famille, en un mot le Noël qui tient du drame. Il y a là de quoi réjouir pieusement bien des soirées d'hiver. Ce genre de récréations existe déjà dans plusieurs Œuvres, et on ne saurait trop l'encourager. On peut, en juxtaposant une série de vieux Noëls, constituer un véritable mystère dramatique fort intéressant.

— Si nous abordons la *Complainte*, c'est un monde encore qui se présente :

Il ne s'agit pas, bien entendu, de la complainte grotesque et triviale dont on accompagne la triste célébrité des assassins ; cette complainte-là n'est que la parodie de la vraie, mais il s'agit du récit simple et touchant de la vie et de la mort d'un saint : de quelle popularité ne jouissent pas encore dans les campagnes la complainte de saint Alexis, de Geneviève de Brabant, de saint Nicolas.

La complainte peut encore chanter un héros malheureux, comme Roland ; un homme qui porte la malédiction du ciel, comme le Juif errant.

Rajeunir ces vieilles traditions, sans leur enlever la simplicité de la forme et la naïveté du récit, tel est le but que les concurrents devraient poursuivre.

— Le *Vaudeville* est plus délicat, plus fin. Il y en a de charmants modèles dans nos anciens auteurs : *Les différences et ressemblances* de Panard, le vaudeville des *Étonnements*, etc., sont des thèmes sur lesquels on peut composer des séries très-intéressantes.

— Quant aux *Chants guerriers*, nous en possédons beaucoup, trop peut-être ; c'est là que le chauvinisme banal règne sans pudeur et sans mesure. Apprenons à l'école des revers à être moins vaniteux. C'est à nos désastres récents qu'un des concurrents a emprunté le sujet de la pièce à laquelle nous donnons un prix. Cette manière d'envisager la guerre est plus vraie que l'éternelle fanfaronnade des chants dits *patriotiques* :

LA GRAND-MÈRE DU MOBILE.

Le canon tonnait sur la Loire
Et déchirait nos bataillons,
Le sang coulait à pleins sillons
Sans nous ramener la victoire.
Près d'un foyer triste et sans feu,
Au bruit lointain de ce tonnerre

Une sœur murmurait : « Mon Dieu! »
— « Mon Dieu! » criait une grand-mère;
Et puis, de sanglots étouffant,
Elle ajoutait : « Mon pauvre enfant! »

Et la sœur disait : « Dans la neige,
Blessé peut-être, il pense à moi.
Je frissonne, et ne sais pourquoi.
Ah! que le bon Dieu le protège!...
Il n'aurait jamais dû partir,
Il est trop faible pour la guerre....
— « Le pauvre enfant, c'est un martyr! »
S'écriait la vieille grand-mère;
Et puis, de sanglots étouffant,
Elle ajoutait : « Mon pauvre enfant! »

— « Quand nous vint sa feuille de route,
Il m'en souvient, c'était un soir;
Je me figure encore le voir!...
Il me dit en pleurant : « Écoute!
« La France m'appelle au danger;
« Tu sais combien elle m'est chère! »
— « Il est parti pour la venger,
S'écriait la vieille grand-mère; »
Et puis, de sanglots étouffant,
Elle ajoutait : « Mon pauvre enfant! »

« Mère, entends le canon qui tonne!
Depuis trois mois toujours ainsi!...
Que rien pourtant n'ait réussi,
Ce n'est pas moi qui m'en étonne.
Brisant leur parole et leur foi,
N'ont-ils pas trahi le Saint-Père! »
— « Malheur à nous! malheur à moi! »
S'écriait la vieille grand-mère;
Et puis, de sanglots étouffant,
Elle ajoutait : « Mon pauvre enfant! »

Ainsi parlait la sœur pieuse,
Levant au ciel un cœur ardent;
Puis retentit, clair et strident,
L'aigre son de la mitrailleuse;
Puis, tout-à-coup, des voix, des pas,

Semblent courir vers la chaumière;
La porte s'ouvre avec fracas!...
— « C'est lui! » dit la vielle grand-mère;
Déjà, de sanglots étouffant,
Elle embrassait son cher enfant.

Les yeux éteints par la souffrance,
Couvert de sang et tout meurtri,
Le soldat tombe et pousse un cri :
« Je meurs, dit-il,... c'est pour la France! »
La sœur, baisant un crucifix,
Disait : « Seigneur, reçois mon frère! »
— « Reçois l'aïeule avec le fils! »
Ajoutait la pauvre grand-mère;
Alors, de sanglots étouffant,
Elle expira sur son enfant!

— Le *Chant naval* est une variété du chant guerrier, mais il a un ton *sui generis* et nous signalerons aux auteurs et aux amateurs un recueil où ils trouveront des modèles du genre; il est intitulé : *Les chansons du gaillard d'avant*, par M. de La Landelle. Il y a là des morceaux exquis; par exemple la *Chanson de Jean-Bart* et la *Complainte des neveux de Jean-Bart*, la *Chanson des Nœuds*, etc.

— Enfin le *Chant du métier*, voilà ce qui devrait tenir une grande place dans le répertoire des œuvres.

Il s'en est présenté un au concours, et quoiqu'il n'ait pas été jugé digne du prix, il mérite d'être mentionné.

C'est un dialogue entre le *Passant et l'Artisan :* l'éloge de la paix qui emploie le fer, le bois, le bronze, plus utilement que la guerre. Citons une strophe :

Que fonds-tu, robuste fondeur,
Est-ce un canon qui du tonnerre
A la voix, et sur notre terre
Répand la mort et la terreur? —
— Je fonds pour le prochain village
Une cloche qui chantera
Le baptême, le mariage
Et qui sur les morts gémira.

Avant de finir, permettez-moi, Messieurs, de vous donner lecture d'une petite légende qui convient plutôt aux patronages de jeunes filles qu'à des réunions d'ouvriers ; mais puisque l'Union inscrit sur ses cadres toutes les œuvres, elle doit aider les bonnes Sœurs aussi bien que les bons Frères.

Voici cette charmante bluette :

LE SOU DE L'ORPHELINE.

Écoutez ! c'est une histoire
Qui remonte au temps jadis.
Un jour dépouillant sa gloire,
Jésus vint du Paradis
Tout petit, pauvre il chemine ;
Or, voilà, je ne sais où,
Qu'il rencontre une orpheline :
« Veux-tu me donner un sou ? »

L'orpheline aux tresses blondes
Regarde l'Enfant des Cieux ;
Et de grosses larmes rondes
Lui perlent dans ses grands yeux.
Puis de sa poche bien close
Tirant un sou bien luisant,
Tremblante, sa main le pose
Dans la main du Tout-Puissant !

Or, Jésus lui dit : « Petite,
Dans ta poche fouille encor ! »
Et l'enfant tout interdite
En retire un louis d'or !
A l'humble enfant qui s'incline
Jésus disait : « Pas d'effroi !
Tu donnes en orpheline,
Moi, je sais payer en Roi ! »

Cette pièce et celle que nous avons citée plus haut, intitulée *La Grand-Mère du Mobile*, ont pour auteurs MM. J. Clinchamp et E. Magné, prêtres, à Sainte-Marie de Tinchebray (Orne). Le jury leur décerna le prix.

Tels sont, Messieurs, les fruits de notre concours littéraire. L'Association de Notre-Dame de Salut continue de mettre à la disposition de l'Union des Œuvres un prix de 500 francs pour le drame chrétien et un prix de 100 francs pour la chanson chrétienne.

Nous serions heureux si le succès des précédents concours inspirait à une âme généreuse la pensée d'offrir un autre prix de 500 francs et d'inscrire son nom à la suite de celle du comte Lafond, afin que le programme de 1877 puisse embrasser comme cette année les divers genres de composition dramatique qui conviennent aux récréations des ouvriers chrétiens.

J. Germer-Durand,
des Augustins de l'Assomption.



L'ÉTUDE DU DROIT CANONIQUE

DANS

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES.

Aucune de nos facultés universitaires de Droit ne compte une seule chaire de Droit canonique : il en résulte une lacune lamentable dans la science juridique contemporaine. De là les empiétements du monde officiel, lorsqu'il s'agit de résoudre les questions mixtes qui touchent aux rapports de l'Église et de l'État. Je veux donc en quelques pages montrer aux lecteurs de la *Revue de l'Enseignement chrétien* :

1° La lacune qui existe ;

2° La nécessité de combler cette lacune ;

3° Les grands principes de Droit canon qui pourraient être utilement enseignés dans les facultés catholiques de Droit.

Il y a vingt ans, voici comment s'enseignait le Droit civil ; nous croyons que la méthode n'a pas changé.

En première année, les juristes avaient deux cours : *un de code civil, un de Droit romain.*

En seconde année, à ces deux cours on en ajoutait deux autres : *la Procédure civile* et *le Droit criminel.*

En troisième année, on remplaçait ces deux derniers cours par un cours de *Droit administratif* et un cours de *Droit commercial.*

Si le professeur de Droit commercial, en expliquant *la lettre de change*, ne pouvait guère divaguer, le professeur de Droit

administratif avait une grande marge pour passer des chemins vicinaux *aux Articles Organiques* et de la *Pragmatique Sanction* à la compétence des conseils de préfecture. J'ai connu des professeurs qui ne s'en faisaient pas faute, pour émettre des énormités à propos de Clément V; et j'affirme qu'en 1854 il n'existait peut-être pas un seul professeur de Droit administratif en France qui considérât les *Articles Organiques* comme des additions illégitimes et peu loyales faites au Concordat.

De là les innombrables préjugés qui dominaient le monde laïc, déjà si fortement imprégné du venin gallican et libéral.

Chose lamentable à constater! la charte qui dirigeait les hommes obligés d'étudier les rapports de l'Église et de l'État, était le fameux mémoire de M. Dupin, si justement flétri par l'éminent cardinal de Bonald. Chose plus triste à dire, le Droit canonique était aussi beaucoup trop négligé dans les séminaires, car un *mémoire clandestin,* attribué à un prélat qui a joué un rôle considérable pendant le Concile, obtenait une certaine vogue, et fixait l'attention du cardinal Gousset, qui le flétrissait énergiquement.

Ajoutons que si le Droit canonique avait été mieux étudié, mieux connu, plus en honneur dans le clergé séculier français, nous n'aurions eu ni le mémoire de Mgr Maret, ni les *Extravagantes* du R. P. Gratry, ni les polémiques insensées du *Français* et de la *Gazette de France*, ni certains autres écrits plus retentissants qu'il est inutile de désigner d'une manière plus explicite. Si le Droit canon eût été connu du monde séculier aux affaires, nous n'aurions eu ni le *Mémorandum Daru*, ni cette campagne diplomatique lamentable qui avait certainement pour but, au moment où elle fut entreprise, de faire échec au dogme de l'infaillibilité.

Pour se convaincre de l'ignorance complète où se trouvent nos hommes d'État en fait de Droit canon, on n'a qu'à lire les discours du président Bonjean et de M. Rouland au Sénat, si éloquemment réfutés par Mgr Plantier. On peut y joindre le rapport de M. le Conseiller d'État Langlois sur les recours d'abus formés par S. Exc. le Garde des Sceaux contre l'Évê-

que de Moulins et l'Archevêque de Besançon, qui avaient lu en chaire le texte de l'Encyclique « *Quanta cura* ». En résumé : tout le Droit canon pour les hommes d'État a consisté depuis le Concordat à se faire la part du lion dans tous les conflits avec l'Église catholique.

Chez les uns il y avait les vieilles haines du gallicanisme et du jansénisme. Le comte de Lanjuinais, pair de France sous la Restauration, a consigné ces antipathies dans des livres que nous abandonnons joyeusement à la poussière des bibliothèques; chez d'autres il y avait ignorance et désir de ne pas connaître les vrais principes du Droit canonique. Merlin, Dupin, Bonjean sont la triple personnification de ce monde libéral, orgueilleux, et jaloux des gloires de l'Église.

Enfin il y avait les ignorants de bonne foi.

C'est pour ces derniers que je réclame le rétablissement des chaires de Droit canon dans les facultés catholiques de Droit.

Ici se présente la troisième et dernière question que je me propose d'étudier.

Sur quelles matières devra rouler l'enseignement du Droit canonique dans les facultés catholiques de Droit?

Si on proposait l'étude complète et raisonnée des traités de Bouix, de Reiffenstuel annoté par Mgr Pelletier, il est évident que l'on commettrait une indiscrétion.

Il est réservé à la faculté canonique de théologie de Poitiers d'étudier ces ouvrages et d'autres encore.

Mais dans les facultés de droit civil il faut demander un *minimum*.

Ce programme *minimum* se trouve dans la table d'un volume publié par le cardinal Gousset et intitulé : « *Exposition des principes du Droit canonique* ».

A ce programme, je joindrais une exposition sommaire de l'Encyclique « *Quanta cura* » et du *Syllabus* et enfin le commentaire de la bulle « *Apostolicæ Sedis* », modifiant le texte de la bulle « *In cœna Domini* ».

Tout laïc qui aurait étudié sérieusement ce cours de Droit canon, aurait un bagage scientifique qui lui suffirait pour ré-

soudre les cas les plus usuels de la politique contemporaine.

Tandis qu'à l'heure présente, que d'hommes du monde, que de sénateurs, voire même de députés, seraient embarrassés pour dire la différence qui existe entre une *Pragmatique* et un *Concordat.*

Je sais que la plupart des séminaires tenus par les Jésuites ont une chaire de Droit canon, et je les en félicite. Le Droit canon, dans nos temps tourmentés, doit être très-sérieusement approfondi par les prêtres.

Par exemple, il faut qu'ils enseignent aux laïcs des classes élevées que depuis plusieurs siècles, à raison de la multitude et de la variété des affaires et des causes ecclésiastiques pour lesquelles on a recours au Saint-Siége de toutes les parties du monde, les Papes ont établi des *Congrégations romaines* et confient à chacune d'elles les consultations et les difficultés dont l'examen et la décision rentrent dans leurs attributions respectives.

Il est également indispensable que les fidèles qui, par leur situation et par leurs écrits, sont en mesure d'éclairer leurs frères, se rendent un compte exact de l'*autorité* des *Congrégations romaines*, et que l'on n'entende plus formuler ces extravagances : « *Ceci n'est pas l'expression de la pensée du Vicaire de Jésus-Christ, mais c'est simplement une décision de la Curie romaine.* » En France, on est trop habitué à séparer le Vicaire de Jésus-Christ de son administration.

Sans doute, et surtout depuis la Constitution « *Pastor æternus* » il faut certaines conditions déterminées pour que le Pape rende un décret infaillible, c'est-à-dire parle « *ex cathedra,* » mais il est de la plus haute imprudence, et c'est un acte de véritable insolence de traiter sans importance les décisions papales qui n'ont pas le caractère cathédratique.

En effet, Reiffenstuel dans son *proœmium* de Droit canon n° 130, le cardinal de Luca dans ses annotations sur le Concile de Trente (première dissertation n° 17), et d'autres canonistes enseignent que si des décisions des Congrégations ont été rendues par l'ordre ou d'après l'avis du Pape, quoiqu'elles n'aient

pas été promulguées comme les décrets qui vont plus loin que la loi, *elles ont force de loi pourvu qu'elles aient été signées par le Cardinal-Préfet ainsi que par le Secrétaire de la Congrégation* d'où elles émanent, et qu'elles soient munies du sceau de cette même Congrégation. « *Vim legis habent, si Papa consulto factæ a Cardinale Præfecto et Secretario subscriptæ et consueto ipsius Congregationis sigillo munitæ sint.* »

Quant aux décisions émanées d'une Congrégation sans l'intervention directe du Souverain-Pontife, voici ce qu'en dit le cardinal Gousset : après avoir averti que les canonistes n'étaient pas d'accord s'il fallait leur accorder un même degré d'autorité morale qu'aux précédentes, il ajoute :

« Quoi qu'il en soit, on reconnaît généralement que ces décisions *sont d'un très-grand poids*, qu'elles ont une grande autorité, une autorité publique, étant données par des *hommes très-graves*, réunis par l'autorité du Souverain-Pontife ; de sorte que, dans le sentiment même de ceux qui ne les reconnaissent point comme ayant force de loi, on ne doit point s'en écarter dans la pratique, si ce n'est pour une raison ou pour une cause très-grave. »

Je ne veux point ici examiner la conduite des Évêques qui pensent qu'il n'est pas opportun d'exécuter certains décrets des Congrégations romaines et cette autre question : s'il est permis dans certains cas de mutiler le texte officiel de ces Congrégations. Ce serait aborder les détails du Droit canon, je préfère, avant de terminer, dire quelques mots de la Congrégation de l'*Index*.

La Congrégation de l'*Index* est chargée spécialement d'examiner les livres, et de condamner les mauvais. A moins d'autorisation spéciale, il n'est pas permis d'éluder ses ordonnances ; aussi le Concile de Trente, le pape Pie IV dans sa Bulle « *Dominici gregis* », Sixte V dans sa Bulle « *Immensa æterni* », Clément VIII dans sa Constitution « *Sacro sanctam* », Benoît XIV dans sa Constitution « *Quæ ad catholicæ religionis* », enseignent tous que les décrets de la Congrégation de

l'*Index* sont obligatoires pour tous les pays, pour tous les lieux, et qu'ils doivent être inviolablement observés par tous les chrétiens de quelque rang et quelque dignité qu'ils soient, par les évêques comme par les simples prêtres ; par les prêtres soit qu'ils exercent, soit qu'ils n'exercent pas le saint ministère, comme par les simples fidèles ; et cela sous les peines contenues dans les règles de l'*Index* et les Constitutions apostoliques.

Il ne faut pas ici invoquer l'*usage en faveur des églises de France* ni opposer aux décrets de l'*Index* et du *Saint-Office* le *droit coutumier* français qui ne reconnaît, dit-on, ni les Congrégations romaines, ni les Constitutions apostoliques qui ne s'accordent point avec ce ce qu'on appelait autrefois *les maximes, usages et libertés du royaume*.. Le pouvoir du chef de l'Église est indépendant de la puissance temporelle. Il n'appartient pas plus au Chef de l'État français en 1876, qu'il n'appartenait autrefois aux rois de France, d'entraver la juridiction du Souverain-Pontife.

Voilà des principes ignorés aujourd'hui par un grand nombre de laïcs français, repoussés par les catholiques libéraux, et accueillis avec répugnauce par certains ecclésiastiques.

C'est la loi cependant.

Aussi, je supplie toutes nos Universités catholiques d'établir des chaires de Droit canonique ; ce sont les titulaires de ces chaires qui sont destinés à démolir les préjugés, à réhabiliter l'Église catholique, à remettre en honneur l'histoire ecclésiastique que l'on ne sait plus, à rétablir enfin le règne social de Jésus-Christ sur la terre.

Voilà une œuvre pie de premier ordre.

Cette réforme accomplie, le clergé séculier français qui, depuis vingt ou trente ans, secoue avec tant d'énergie la vieille poussière gallicane et janséniste se trouvera d'autant plus libre pour évangéliser les âmes, qu'il n'aura plus pour auditeurs que des *catholiques*, *apostoliques* et *romains*, priant dans les mêmes livres liturgiques, s'instruisant dans les mêmes

livres théologiques, et aimant d'un même amour N. T. S. P. le Pape, vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ce jour-là, et ce jour-là *seulement*, on pourra dire du gallicanisme et du libéralisme :

« Ils ont vécu ! »

et ce n'est pas moi qui pleurerai sur leur tombe.

Vte G. de Chaulnes.



UN OUVRAGE POSTHUME

DE M. L'ABBÉ BAUTAIN.

Après la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire, M. l'abbé Bautain écrivit sur l'Université un ouvrage dont la publication commencée dans le *Moniteur catholique*, fut interrompue bientôt pour ne pas troubler la paix qui s'annonçait sur la question de l'enseignement libre. Ces pages, fruit d'une longue expérience, et de profondes et sages observations, viennent d'être publiées en entier par M. l'abbé de Régny, à qui l'auteur les avait léguées (1).

On pourrait appeler le livre de M. Bautain l'histoire intellectuelle et morale de l'Université. L'auteur a été élevé par l'institution dont il raconte la vie ou plutôt l'agitation anormale. Il l'a fréquentée quand elle était à ses débuts, et il se souvient des dangers qu'il y a courus pour son intelligence et pour sa foi. Il l'a suivie dans ses progrès, comme élève de l'école normale, et plus tard, comme professeur. C'est donc le récit d'un témoin que nous avons sous les yeux, et du témoin peut-être le plus éloquent et le plus autorisé. Au moment où des luttes nouvelles sur le terrain de l'enseignement sont engagées, où quelques succès remportés ne nous permettent pas encore de nous reposer dans une bataille où les catholiques doivent disputer la victoire pied à pied, il sera très-utile d'entendre un écho si puissant des luttes anciennes. M. Bautain fait ressortir avec une très-grande force le mal inhérent à la nature même de l'Université, et inguérissable. Il la suit sous les différents régimes et dans les diverses phases de son existence assez tourmentée. Établie comme instrument de règne par Napoléon Ier, elle est d'abord vouée à la mort, puis tolérée par la Restauration qui cherche en vain à inoculer dans ses veines un peu

(1) *De l'Éducation publique en France au* XIXe *siècle*. In-8o. Paris, Bray et Retaux.

d'esprit chrétien. Elle refleurit sous le gouvernement de Juillet, dont l'esprit sceptique et bourgeois semblait fait exprès pour elle. Remise à flot, de victime elle devient persécuteur, se cramponne au monopole, et tout ensemble, se tournant contre le sein qui l'a réchauffée, elle élabore les idées socialistes qui triompheront en 1848.

En somme, son tempéramment est révolutionnaire; son rôle est de servir la Révolution sous quelque forme qu'elle se présente. Antagoniste de l'Église à qui elle affecte de se substituer (1), ennemie de toute pensée surnaturelle, destructrice des intelligences et des cœurs, telle M. Bautain l'a connue et dénoncée, telle elle reste aujourd'hui. La conclusion seule logique est que l'intérêt le plus grave de la France catholique est de voir crouler ce monument élevé par l'enfer dans le sein du monde chrétien.

L'auteur cependant ne va pas jusque-là. Il demande seulement que l'Église ait le droit d'enseigner librement la vérité et de faire concurrence à l'erreur. Le projet de loi qu'il propose, est au fond le même qui a triomphé le 12 juillet 1875. C'est ce que demandaient alors tous les catholiques. Nous estimons que ce n'est pas assez, et nous savons que sur ce point nos ennemis nous accusent de nous contredire. Nous réclamons, disent-ils, la liberté quand nous sommes faibles, et la domination quand nous sommes les plus forts. Malheureusement un certain nombre de catholiques reculent devant ce reproche. Rien pourtant n'est moins fondé que cette peur. Les libéraux ont un peu obscurci la thèse, selon leur usage de mettre de l'amphibologie partout où ils touchent. Aussi il est bon d'écouter ici un autre illustre champion des grandes luttes qui durèrent de 1830 à 1850, Mgr Parisis.

Il faut considérer d'abord que le terrain de la lutte n'avait pas été choisi par les catholiques. Ce qu'ils désiraient, c'était la réintégration de l'Église dans tous ses droits ; mais personne n'espérait alors l'obtenir d'un seul coup. En attendant, la Charte de 1830 laissa échapper comme accidentellement une promesse qui permettait à l'Église d'espérer faire quelque bien dans l'enseignement.

Il y était dit : « Il sera pourvu successivement, par des lois séparées et dans le plus court délai possible aux objets qui suivent :...... 8° L'instruction publique et la *liberté d'enseignement.* »

(1) Nous avons cité les preuves que donne de cette affirmation Mgr Parisis. Voir notre numéro de Janvier, tome X, page 257.

« Ce que nous vîmes tout de suite dans cette résolution, dit Mgr Parisis, ce fut une porte ouverte pour échapper à la désastreuse oppression du monopole.

« Il est bien vrai qu'avec la saine doctrine catholique dont nous étions les représentants et qui seule nous occupait, les doctrines fausses allaient également être émancipées par cette liberté générale ; mais il nous semblait que nous ne répondions pas de cette conséquence, puisque nous n'avions ni choisi ce nouveau régime, ni posé ce principe général ; et, les choses étant devenues telles par force majeure, nous croyions avec assurance pouvoir légitimement en profiter pour soustraire nos chers enfants au danger, sans nous occuper de ce qui pourrait en résulter d'ailleurs. »

La loi de 1850 donnait, d'ailleurs, si peu satisfaction aux désirs des catholiques, que Mgr Parisis s'abstint de la voter : « Après avoir, dit-il, dans l'Assemblée législative travaillé de toutes nos forces à la faire adopter, à cause des améliorations notables qu'elle introduisait en fait dans l'ensemble de l'enseignement, nous nous sommes abstenu, pour notre compte, de lui donner notre vote personnel, de crainte que le nom du seul Évêque présent à cette délibération, ne consacrât un système que l'Église ne pouvait approuver en droit, bien qu'elle dût s'y prêter en pratique (1). »

Ces réflexions sont utiles pour expliquer et compléter jusqu'à un certain point le livre de M. Bautain. La voix de Mgr Parisis est, sans contredit, la plus autorisée parmi celles des catholiques qui combattirent alors pour la cause de l'enseignement, et on peut considérer ses explications comme l'énoncé du sentiment de tous. La conduite du grand Évêque en cette occasion a reçu, du reste, l'approbation du Souverain-Pontife, qu'il eut soin de consulter, ne se fiant pas assez en ses propres lumières dans une question aussi grave (2).

L'ouvrage de Mgr Parisis, dont nous avons extrait les passages, que nous venons de citer, devrait être la règle doctrinale des catholiques pour toute cette question de la liberté d'enseignement. Insistons seulement sur la différence considérable de la situation avant 1850 et aujourd'hui. Alors le débat s'agitait sur un terrain présenté par la

(1) *Cas de conscience*, 2e édition, publiée en 1865 à l'occasion du *Syllabus*. Voir *deuxième cas*.

(2) On peut lire en note à la fin du volume des Cas de conscience, la lettre doctrinale que lui écrivit le Nonce au nom du Souverain-Pontife.

Charte, aujourd'hui les catholiques ont choisi et conquis leur terrain. Or, on peut bien s'efforcer de tirer d'une situation fausse, imposée, tout le parti possible pour le bien ; mais on n'a pas le droit de la créer, comme le font les catholiques libéraux en réclamant, pour l'Église, seulement le droit commun. En 1850, on réclamait ce qui était offert par la loi, le fondement des réclamations était la promesse de l'État, aujourd'hui ce sont les catholiques qui ont pris l'initiative pour revendiquer le droit imprescriptible de l'Église; le fondement de nos réclamations, ce sont les principes mêmes, soit de l'ordre divin, soit de l'ordre naturel, qui établissent ce droit. En sorte que la thèse de M. l'abbé Bautain, dans son ensemble, au moins, est inattaquable, eu égard aux circonstances dans lesquelles il la posait ; elle est fausse et mauvaise aujourd'hui dans la bouche des catholiques libéraux, et nos ennemis le leur ont fait assez sentir. — Nous croyons que cette conclusion ressort très-clairement des explications de Mgr Parisis, et nous appelons l'attention sur cette considération. Hâtons-nous d'ajouter cependant qu'en sauvegardant les principes pour satisfaire à l'obligation qu'impose la foi, les orateurs catholiques ne sont pas tenus à revendiquer d'un seul coup tous les droits de l'Église. Il faut toujours envisager le but, toujours y tendre ; mais on ne peut l'atteindre d'un seul pas. C'est ainsi que le Saint-Père, dans le bref à Mgr Dupanloup du 19 juillet 1875 dit que, bien qu'il répugne aux lois éternelles de la justice de mettre sur le même pied l'erreur et la vérité et de leur attribuer les mêmes droits, on peut bien cependant, quand l'erreur est partout enseignée librement, réclamer au moins la même liberté pour la vérité. On le voit, d'après Pie IX, il n'est pas permis de demander cette liberté d'une manière absolue, mais seulement en argumentant *ad hominem*. Le Saint-Père lui-même, en une autre circonstance, a donné cette formule : Il faut réclamer la liberté d'enseignement, non comme un *principe*, ce que je n'admets pas, mais comme une *nécessité*.

Il serait superflu de louer le style de M. Bautain. Nous n'analyserons pas non plus son livre; il faut le lire, et le meilleur moyen d'en inspirer le désir, sera, sans doute, d'en citer un chapitre qui donnera une idée de la grande manière dont l'auteur à conçu son travail.

GÉRY DELALLEAU,
Des Augustins de L'Assomption.

LA PHILOSOPHIE, LES LETTRES ET LES SCIENCES

DANS L'UNIVERSITÉ, SOUS L'EMPIRE (1).

Ce n'était pas seulement de la religion que l'Empereur se défiait; tout en la tolérant et même en s'en servant, il craignait encore toute influence morale qui pût s'emparer des esprits d'une manière quelconque, les dominer, les pousser dans un autre sens que le sien, ou susciter une opposition à sa volonté. Aussi la philosophie n'avait pas plus de faveur que la religion dans l'Université impériale. Napoléon appelait les philosophes des idéologues, et il ne manquait pas une occasion de montrer son dédain, son mauvais vouloir à leur égard. Ses serviteurs pensaient, ou du moins faisaient et parlaient comme lui, et de là le discrédit des études philosophiques en ce temps-là. A la vérité, il y avait une classe de philosophie dans chaque lycée, mais d'élèves presque point; il était convenu que c'était perdre une année que de s'occuper de logique, de morale et de métaphysique, car cela ne menait à rien dans la voie de l'époque; et je me rappelle qu'après ma rhétorique, voulant compléter mes études par la philosophie, je fus obligé de quitter mon collége, qui était cependant l'un des grands colléges de Paris, pour aller au lycée impérial chercher un professeur qui eût quelque réputation et des élèves. Les Facultés n'étaient pas plus florissantes sous ce rapport. Dans les provinces, les cours de philosophie n'étaient point suivis et en général méritaient peu de l'être, et à Paris un seul homme attirait la

(1) Extrait de l'ouvrage de M. l'abbé Bautain : *De l'Education publique en France au* XIXe *siècle*, chap. IV.

foule à ses leçons, non par la profondeur de son enseignement, emprunté à Condillac et superficiel comme lui, mais par une parole facile, élégante, toujours spirituelle de bon goût. On allait entendre M. de la Romiguière, non pour l'amour de la philosophie, mais pour lui. M. Royer-Collard fut le premier qui dans l'enseignement public de cette époque, fit entendre une parole grave et vraiment philosophique; et, chose remarquable, le seul philosophe qui ait marqué dans l'Université sous l'Empire (et encore sa voix était perdue comme dans un désert) fut un adversaire de Napoléon, et l'un de ceux qui travaillèrent le plus puissamment à la ruine du despotisme et à la fondation d'un gouvernement libéral. Tout l'esprit de l'Empire et de l'Université impériale était en contradiction avec toute pensée sérieuse, profonde, avec toute influence morale, énergique et sincère, de quelque côté qu'elle vînt et sous quelque forme qu'elle se présentât!

A l'École normale elle-même, l'école mère et maîtresse de l'Université, on ne s'occupait de philosophie que pour la forme. Le conseiller chef de l'école, ancien professeur de rhétorique de l'Université de Paris et prêtre marié, n'aimait pas plus les idéologues que son auguste maître. La philosophie n'était pas plus en faveur auprès de lui que la religion. Nous avions pour professeur de métaphysique un Genévois calviniste, homme d'esprit, qui nous faisait de l'économie politique, de la statistique, et surtout de la politique, quand l'Empire commença à chanceler. Des études philosophiques proprement dites, c'est-à-dire de la logique, de la morale, de la métaphysique, il n'en était point question, au moins dans l'enseignement officiel de l'école. Nous étions censés savoir tout cela, et personne ne nous l'aurait jamais appris. Les gracieuses leçons de M. de la Romiguière à la Faculté des lettres ne pouvaient nous donner l'idée ni le goût de la philosophie, et le cours plus sérieux de M. Royer-Collard, peu apprécié par la direction toute classique de l'école, n'était permis qu'à un petit nombre d'élèves. Aussi, je me rappelle encore avec quelle joie je vis tomber le sceptre impérial, qui pesait si lourdement sur

notre conscience et sur notre pensée. C'était pour nous la fin d'un despotisme étroit et dur, qui étouffait nos esprits comme sous une cloche pneumatique, en nous retirant l'air respirable, tant on avait peur de l'intelligence et de tout ce qui pouvait ressembler à une idée philosophique ! Du latin, du grec, de la grammaire, de la rhétorique, des traductions et des amplifications, voilà ce qu'estimaient, ce que voulaient ceux qui disposaient de notre vie, de notre avenir; et nous étions mieux notés, plus vantés et mieux placés, à mesure que nous avions moins de pensée et plus de phrase. Ce n'était pas même une école de sophistes, c'était une classe de grammairiens et de rhéteurs. L'autorité morale et disciplinaire était en raison de ces vues mesquines, et tout était parfaitement à l'unisson, pour faire de nous des pédants de collége, incapables d'en dépasser jamais le niveau. La Providence brisa ce joug avec tant d'autres en 1814, et le gouvernement constitutionnel établi par la Restauration, nous donna au moins un peu d'air et de lumière.

Cependant, il faut l'avouer, Napoléon avait de bonnes raisons pour ne pas aimer les philosophes de son temps et pour s'en défier. C'était la mauvaise queue de la philosophie du dix-huitième siècle qui venait de tout détruire, religion, état, politique, mœurs, discipline, autorité, sans rien pouvoir édifier, sans rien mettre à la place. Après avoir promis tant de merveilles, elle ne s'était montrée forte que pour ruiner, et il n'en restait à cette époque, après les cruelles épreuves qu'on venait de traverser, qu'un grossier matérialisme, un sensualisme superficiel dans la science et dans la pratique, un septicisme frondeur et moqueur qui lâchait la bride à toutes les passions. Napoléon sentait par instinct qu'on ne fonde rien avec un tel esprit, et comme il avait hâte de sortir des décombres de la de la révolution et de relever l'édifice social pour y asseoir celui de sa puissance, il ne voulait plus de ces prétendus métaphysiciens qui, sous prétexte de tout expliquer par la génération des idées, confondaient et ébranlaient tout. Avec le bon sens de son génie et le sentiment de la vieille foi catholique, il comprenait qu'on ne peut rien édifier ni consolider sans la

religion, et la philosophie du jour lui étant contraire, il fallait éloigner de son œuvre ce dissolvant et ne pas le laisser pénétrer dans le ciment de la construction nouvelle. Alors il fit comme on fait presque toujours en France; il alla d'un extrême à l'autre, et, pour se préserver des fautes et des dangers de la philosophie du dernier siècle, il proscrivit ou au moins il éloigna, il découragea toute philosophie. D'ailleurs comme il se chargeait de penser et de vouloir pour tout le monde, il ne croyait pas nécessaire, pas même utile, d'exciter les hommes de son temps, ses sujets, à réfléchir et à délibérer sur toutes sortes de choses ; ce à quoi mène inévitablement l'étude de la philosophie. Peut-être avait-il raison, au sortir de la tempête révolutionnaire et de l'anarchie. On n'avait que trop pensé, discuté, délibéré, décrété et parlé dans les dernières années, et la France, ruinée et presque perdue par les prétendus penseurs et les parleurs, avait été sauvée par le génie et la main d'un seul homme. Les esprits avaient besoin de calme et même de sommeil après tant d'agitation et d'effervescence, et ce que nous éprouvons aujourd'hui, depuis l'éruption de février et tout ce qu'elle a entraîné de manifestations désordonnées, de licences intellectuelles et morales, de discussions confuses et bouleversées, peut nous faire comprendre ce repos par l'autorité et sous l'autorité nécessaire à la France d'alors.

Mais si l'Empereur n'aimait pas la philosophie, qui excite la liberté de penser et d'agir, il encourageait volontiers la littérature, qui se complaît dans la forme et se préoccupe plus de la correction et de la beauté du style, que de la nouveauté et de la profondeur des idées. Les poètes, les orateurs, tous les écrivains qui célébraient sa gloire et sa puissance, recevaient des places, des honneurs, des décorations, des pensions. Mais malheur à l'homme de génie qui s'avisait de ne pas trouver le régime impérial admirable, et qui osait rappeler des souvenirs importuns ou murmurer à côté de la gloire quelques mots de liberté ! Il resterait pour le moins à la porte de l'Académie, s'il n'était pas exilé ou mis à Vincennes. Aussi, la littérature de l'Empire, sans âme, sans élévation, fut d'une

élégance froide et guindée. Tout y parlait du grand homme, directement ou par allusion. Le plus grand effort du talent était de vanter convenablement le pouvoir, et pour le reste, c'étaient de pâles imitations de l'antiquité grecque et latine, ou cette phraséologie élégante et vide qui s'épuise à bien dire des choses communes dans un discours d'apparat, et qu'on appelle l'éloquence académique. Un homme se distingua dans ce genre, sinon par la profondeur de la pensée, au moins par une certaine élévation de sentiments, qui lui fit mettre un peu de vérité dans la louange, et de la dignité dans la flatterie. C'était le grand maître de l'Université impériale, M. de Fontanes, qui eut le courage de rester l'ami de Châteaubriand que l'Empereur n'aimait pas. M. de Fontanes avait le cœur noble et le don de l'éloquence. Il avait l'instinct du talent, et savait le découvrir dans les hommes ignorés, qu'il se plaisait à protéger et à encourager. Il fit tout le bien qu'on pouvait faire alors et il empêcha beaucoup de mal. Il fallut toute son influence personnelle, toute l'autorité de son talent, pour préserver l'instruction publique de l'invasion complète des mathétiques et des sciences naturelles. C'était beaucoup en ce temps-là d'obtenir des leçons de grammaire, d'humanités, de rhétorique et de littérature. La toge le cédait aux armes. L'Empereur voulait des soldats, des officiers, des généraux, et chaque année devait lui fournir sa provision d'hommes pour être consommée par la victoire. Aussi, les sciences qui préparent à l'art militaire, avaient hautement la prédominance dans les lycées. On élevait la plus grande partie de la jeunesse avec des abstractions et de la matière ; ce qui donnait peu de chose à l'intelligence et rien au cœur. La plupart voulaient entrer à Saint-Cyr ou à l'École polytechnique pour ne pas être soldats ; car, sous le régime plus dévorant de la conscription, il devenait presque impossible d'échapper à la guerre. Il y en avait très-peu qui fissent leurs études complètes, même en rhétorique : ceux-là seuls allaient jusqu'au bout, qui, par vocation ou pour se sauver de la conscription, se vouaient à l'enseignement par l'École normale.

Il est donc évident que, dans la pensée de Napoléon, l'Université fut surtout une grande école préparatoire aux écoles militaires. Tout y fut combiné et organisé pour cette fin, l'instruction, le régime et la discipline. L'enseignement des lettres fut subordonné à celui des sciences, et pour former la jeunesse, le tambour, l'exercice et les arrêts eurent plus d'influence que la religion et la morale. Il devait sortir de là des générations d'hommes tout préparés à servir les desseins du maître, à comprendre sa pensée, à exécuter militairement sa volonté; et, avec ces générations accumulées sous ses drapeaux, et dont la plus grande partie alla engraisser de cadavres tous les champs de l'Europe, l'Empereur fit de grandes choses dans la guerre, et des choses déplorables pour le bonheur des peuples. La plus triste, selon nous, la plus lamentable, c'est que tous ces milliers d'hommes qui avaient été élevés sans foi religieuse, sans convictions morales, sans même ces sentiments vagues d'humanité et de perfectionnement spirituel qu'inspire encore la culture des lettres et de la philosophie; ces hommes qui, déjà au collége, puis à l'école militaire, et bien plus encore au régiment, ne connaissaient de Dieu que l'Empereur, de morale que l'avancement, et de fin dernière que la croix d'honneur, une épaulette ou la mort; tous ces hommes si braves en face de l'ennemi, héros sur le champ de bataille, vivaient et mouraient comme des animaux dépourvus de raison, sans conscience aucune de leur nature immortelle, sans souci du bien et du mal, du juste et de l'injuste, sans retour sur leur vie passée, sans prévision de la vie future, et de la destinée éternelle au-delà de cette existence d'un moment où ils plaçaient toute leur gloire, tout leur bonheur, tout leur amour. Ainsi, la vie spirituelle, la vie de l'âme qui naît et s'entretient par les enseignements et les inspirations de la religion, et par suite, la conscience morale, étaient presque éteintes dans ces hommes. Tout était bien pour eux, s'ils avaient la faveur du maître, de l'avancement et de l'argent. La victoire absolvait tout, et chaque soldat se baptisait dans sa gloire. Voilà les hommes que Napoléon nous

a faits, ou plutôt s'est faits à lui-même par son Université, par ses écoles militaires, par ses conquêtes. Il les a faits comme il les a voulus, dans l'intérêt de sa puissance. Malheureusement après sa chute, la France a hérité de tous ces produits de l'Empire, générations et institutions ; et celui qui l'avait tant exaltée par la guerre, qu'il l'avait fait paraître si grande, si terrible aux yeux de l'Europe écrasée par la conquête, l'a laissée en proie à toutes les armées et à toutes les représailles de cette Europe, victorieuse à son tour et indignée ; il l'a laissée plus étroite qu'il ne l'avait trouvée, presque mourante par l'effusion si prolongée de son sang, et portant dans son sein déchiré des enfants divisés par les partis et abâtardis par le despotisme. Tel est le résultat de l'éducation de l'Empire.

L'abbé BAUTAIN.



L'ÉGLISE, LES PÈRES ET L'HISTOIRE

AU IVe SIÈCLE.

(Suite) (1).

V. — LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

Et maintenant, il faudrait s'arrêter à loisir devant chacune de ces grandes figures de l'histoire, les plus dignes d'être contemplées par une âme chrétienne, et par toute âme qui cherche le vrai, le bien et le beau.

Il faut souhaiter de voir se multiplier les monographies, qui nous donnent ces magnifiques tableaux avec la foi, sans laquelle on est impuissant à voir les ressorts de ces puissantes existences. Il faut un chrétien pour faire une histoire chrétienne, et on l'a dit avec vérité, il faut des saints pour faire l'histoire des Saints.

Oh! enseignons à nos enfants l'histoire des Saints, et faisons-leur sentir qu'ils sont l'âme de l'histoire.

1. Enseignons à nos enfants, mais avec suite, de manière à ce qu'ils retiennent et qu'ils en fassent une science, la vie de chacun d'eux, par des récits qui mettent en lumière les leçons qu'elle renferme, et dont ils ont besoin.

Dégageons cette histoire de toutes les appréciations rationalistes, même bienveillantes. Hélas! dégageons-la de cer-

(1) Voir le numéro de septembre, t. XI, p. 398.

taines appréciations qui sont faites par des catholiques, qui se sont trop laissés entraîner au désir de concilier les idées catholiques avec l'esprit moderne. Tous ces grands travaux sont navrants pour une âme qui a la foi. Hélas! tant d'efforts, tant d'études, de labeur, de talent, pour arriver à des choses médiocres, à des idées creuses, au cliquetis des mots jetés sur une idée nébuleuse, qui s'efforce d'éviter le jour de la vérité qu'elle redoute, pour arriver à fausser le jugement et à dissiper la foi! Quelle désolation!

Ce n'est pas, par exemple, dans le tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle de Villemain que des chrétiens chercheront à connaître les Pères de l'Église. L'auteur se place en dehors de la foi; aussi la note est fausse; les actes et les caractères sont défigurés, il en ressort pour la jeunesse chrétienne des impressions délétères. L'art qui est évidemment et surtout le but de l'écrivain, et que l'on sent exclusivement dans cette œuvre, peut y voir des tableaux d'une certaine perfection; mais il ne fait que rendre l'erreur plus redoutable, et il impose le devoir de mettre en garde la jeunesse contre ses séductions. C'est dans les historiens catholiques comme Rohrbacher, Darras, qu'il faut aller chercher les véritables portraits de ces grandes âmes.

Pour ceux qui ont les yeux de la foi, elles se sont exprimées surtout dans leurs œuvres grandioses, c'est là qu'il faut aller les étudier.

Faisons voir aux jeunes gens toute l'histoire de cette époque dans la vie des Pères, celle de Constantin et Constance, dans la vie de saint Sylvestre, de saint Libère, de saint Athanase et de saint Hilaire; celle de Julien, de Valens, de Théodose, de Valentinien dans les vies de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Martin, de saint Ambroise; celle d'Honorius et d'Arcadius dans les vies de saint Jérôme, de saint Damase, de saint Innocent, de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome. On aura une idée vraie de cette époque, et on n'en oubliera jamais les faits utiles à retenir, avec leur couleur véritable.

Mais surtout, appuyons-nous sur les caractères distinctifs de ces grandes âmes.

2. Faisons d'abord bien sentir que ces vrais grands hommes ont puisé toute leur valeur, en tout genre, dans l'esprit monastique, c'est-à-dire dans l'esprit évangélique porté à sa perfection, selon le précepte du divin Maître. Ils l'ont puisée dans la sève chrétienne, écoulée du Calvaire, et dans les sources sacramentelles, par lesquelles le Rédempteur a voulu qu'elle nous fût départie. Ils l'ont puisée dans leur foi, qui recherchait avec avidité toutes les richesses morales de la révélation, pressés qu'ils étaient de la faim et de la soif, béatifiée par le Sauveur, pour la justice, la vérité et la perfection sans limites. Ils l'ont puisée dans tous les ressorts de crainte, d'espérance, de brûlants désirs, d'amour dévorant, qui en reviennent pour l'âme chrétienne, qui élargissent toutes ses puissances bien au-delà des forces humaines, et en font toujours de sublimes *extravagants*.

Oh ! faisons bien toucher du doigt ces divins moteurs, afin que notre génération apprenne à y revenir, comme aussi à se mettre en défiance contre le naturalisme, qui n'ayant pas les yeux pour les voir, a tant défiguré ces portraits sublimes. « L'homme spirituel n'est jugé par personne » dit l'Apôtre, (*ad. Corinth.* II, 15). Ne comprenant rien au monde surnaturel et évangélique, à ses agents, à ses principes actifs, les livres rationalistes, ou empreints de naturalisme, veulent tout expliquer, disons-nous, par les agents et les ressorts naturels ; souvent par des principes vicieux ; n'étant point fâchés d'abaisser cette sainteté qui les offusque, et de la faire supposer surfaite, ou tout au moins se laissant aller au désir de paraître modérés et de faire quelques concessions à l'esprit du temps. Oh ! que ces livres font de mal ! Et ils en font d'autant plus, qu'ils ont l'air plus bienveillants et qu'on est moins porté à se défier d'eux, surtout dans un temps où les principes chrétiens ont été si fort obscurcis, et où le demi-jour emporte si facilement les pauvres âmes qui ont une pente si prononcée vers le naturalisme.

3. Le caractère distinctif des Saints, c'est l'énergie. On a dit que l'homme est tout par le cœur ; il faudrait dire : par l'énergie du cœur, car ce n'est pas la sensibilité qui fait la valeur de l'homme, c'est la force et la force du sacrifice. La valeur de l'homme se mesure par la quantité de sacrifice qui est en lui. Aussi le caractère qui domine tous les autres dans les Pères de l'Église, c'est l'énergie et l'intrépidité. L'énergie des plus héroïques immolations et des plus absolus renoncements ; l'intrépidité ferme et calme dans les dangers, les persécutions et les accidents de toute espèce, dans les dévouements de toutes les formes.

Le rationalisme et le naturalisme n'ont voulu voir leur influence que dans les côtés humains de l'histoire, dans la civilisation, dans l'éloquence, dans l'organisation temporelle des sociétés. Des chrétiens doivent chercher d'autres leçons. Ils doivent constater l'influence de chacun d'eux dans la défense et dans les développements de la foi, dans la sanctification des âmes et dans les sources de sainteté qu'ils ont ouvertes, enfin dans les services permanents qu'ils ont rendus à l'Église.

4. Ils admireront dans saint Sylvestre la sagesse avec laquelle il usa de la nouvelle situation de l'Église pour organiser toutes choses conformément aux grands principes de la foi, sans se laisser entraîner hors des voies rigoureuses de la vérité. Dans saint Libère il faudra louer la fermeté, l'énergie et l'esprit de sacrifice qui devant tous les efforts de la puissance impériale, consent à tout plutôt que de sacrifier même les apparences de la foi, et triomphe en lassant ses ennemis par son invincible courage.

Dans saint Damase, il faut admirer son ardeur brûlante pour le développement de toutes les choses saintes, les grands travaux qu'il accomplit, tels que la restauration des catacombes et la révision de la Bible, enfin l'impulsion toute nouvelle qu'il donna aux solennités du culte et à la sanctification des âmes.

Il faut faire remarquer dans tous ces Pontifes et surtout dans saint Innocent la force, la douceur, la majesté, l'activité

incroyable de la suprême autorité, qui veille sur le monde entier, sur l'ensemble comme sur les derniers détails, et ramène le dogme, la morale, l'administration à une sublime et solide unité, pour léguer à tous les siècles ce chef-d'œuvre, sans pareil dans les âges, du gouvernement de l'Église.

5. Saint Athanase est d'abord caractérisé par son esprit ascétique, fruit de ses rapports avec saint Antoine, et dont l'influence le ramena si souvent au désert.

Dans sa lutte contre l'Arianisme, qui fut l'œuvre de sa vie, il eut pour émule le grand saint Hilaire, notre glorieux Docteur lui ressembla sous bien des rapports.

L'un et l'autre se distinguèrent par une intrépidité à toute épreuve, qui les fit ballotter toute leur vie par la persécution, sans les émouvoir ni les abattre ; bien au contraire, ils y puisèrent un développement constant de force magnanime, et y trouvèrent l'occasion de déployer tout l'héroïsme tant redouté de leurs ennemis. Ils y montrèrent l'un et l'autre la perspicacité de leur esprit à découvrir tous les subterfuges de l'erreur et à sonder les profondeurs de la vérité, tout aussi bien que la vigueur de leur zèle à repousser l'hérésie, à en défendre les peuples et à les sanctifier. De là jaillit chez l'un et chez l'autre cette éloquence nette, simple, brève, nerveuse, qui va droit au but, sans trop songer à la forme ; uniquement attentive au bien qu'elle poursuit, avec la sincérité et la flamme du cœur ; cherchant sa force dans la parole révélée et dans les convictions de la foi, sans se mettre en peine des règles de l'art païen, tracées pour les orateurs qui cherchaient la faveur par les formes et l'habileté, alors que le fond et le cœur leur faisaient défaut.

Les autres Pères usèrent davantage de ces souvenirs de l'art, légués par les écoles païennes. Mais on sent qu'il n'emploient les formes de ce qu'on appelait de leur temps le beau langage, que pour y trouver un moyen de faire goûter leur parole. On ne sent nulle part les préoccupations personnelles ; c'est un souvenir de leur première éducation, un besoin du milieu dans lequel ils vivent ; un langage qui leur cause de

l'embarras, comme le remarque Villemain en se contredisant, et ils le rendent aussi léger que possible. Leur parole garde cette franche allure, cette simplicité de l'âme, cette indépendance du zèle, dont le feu sacré de la charité leur fait un besoin. Si la forme de la pensée ou le tour de la phrase laisse sentir les souvenirs de l'art, il y a toujours loin de leurs homélies ou de leurs sermons aux harangues de Cicéron, et plus encore aux discours ambitieux des rhéteurs de leur temps. Ce serait assurément blesser la vérité de prétendre qu'ils faisaient grand cas des modèles païens en tous genres. Saint Basile a bien enseigné aux jeunes gens à y chercher des leçons utiles, parce qu'il prenait les choses dans l'état où elles étaient, et cherchait à en tirer parti. Mais inférer de là qu'il aimait et qu'il conseillait ces livres, c'est aller contre tous les sentiments manifestés par les Pères de cette époque, et en particulier par saint Basile ; on sait aussi la vision de saint Jérôme.

6. Saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, et saint Jean Chrysostome, reçurent l'éducation païenne des écoles d'Athènes ; saint Ambroise et saint Augustin eurent une éducation analogue. La plupart d'entr'eux-mêmes enseignèrent les lettres grecques et latines. Mais quand ils furent chargés du ministère de la parole sainte, ils allèrent la puiser à d'autres sources ; leur charité les fit briser avec les formes étudiées dans leur jeunesse. Saint Basile, âme éminemment monastique, vécut toute sa vie dans une ardeur d'austérité qui réduisit son corps à une extrême faiblesse ; mais donna à son âme une indomptable énergie devant les efforts de l'Arianisme, appuyé par Valens et son préfet Modeste ; comme aussi contre toutes les attaques de la jalousie et de la haine ; elle lui donna une brûlante charité pour les pauvres, d'où sortirent d'admirables discours et des œuvres merveilleuses.

7. Saint Grégoire de Nazianze, son ami si intime, offrit à la grâce de Jésus-Christ une tout autre nature. Ame rêveuse et mélancolique, il chercha d'instinct la solitude ; son beau talent l'en arracha et le fit placer malgré lui sur le siége de Constantinople. Il fallut ainsi faire violence à tous les grands Saints de

cette époque. L'âme trop sensible de saint Grégoire ne put tenir contre les agitations de sa situation nouvelle ; il donna sa démission au milieu du deuxième Concile général, fit ses adieux, si connus et si touchants, à son église de l'Anastasie, et vint s'enfermer dans la solitude ; là, son âme s'exhala dans la poésie ; il composa jusqu'à vingt mille vers, et dont la jeunesse pourrait tirer plus de profit que de beaucoup de celles dont elle se sature.

Il ne faut pas oublier dans ces grands saints le soin ardent, pieux, continu, avec lequel ils se vouèrent à la sanctification de leur troupeau, et en particulier de leur ville épiscopale. Ils y multiplièrent les œuvres ; ils se prodiguèrent dans le ministère de la parole sainte, de l'homélie surtout, pour laquelle, à plusieurs époques de l'année, ils réunissaient leur peuple chaque jour et de longues heures. Le grand malheur de l'heure présente, c'est le silence de cette parole sainte et de l'homélie spécialement. Dieu voulait que sa parole fut connue de tous et méditée le jour et la nuit. Elle était la vie des fidèles de cette époque qui la savaient par cœur. La foi périt aujourd'hui, même dans les âmes qui cherchent les pratiques religieuses, parce qu'elles manquent totalement de cette nourriture nécessaire. Où sont les chrétiens de nos jours, qui connaissent les saintes lettres, et même l'Evangile? Comment s'étonner de tant de religiosités sans vertus et sans résultat, alors qu'elles manquent de point d'appui ?

8. C'est par l'esprit pastoral surtout que saint Jean Chrysostome doit être remarqué. Il y a consacré son éloquence qui n'eût jamais de rivale, c'est le zèle de la gloire de Dieu, du bien des âmes, l'ardeur à arracher les scandales, à ranimer les tièdes, à enflammer la charité, qui a absorbé toutes ses forces, qui lui a fait affronter les persécutions et tous les sacrifices ; et, enfin, il y a sacrifié sa vie par un long et cruel martyre, dans lequel il a abandonné jusqu'à sa réputation.

Il commença, lui aussi, par les études et les occupations profanes, et sut vaincre les piéges d'un immense talent, sollicité par tous les attraits les plus séduisants ; ses maîtres, sa mère,

ses admirateurs, s'unirent pour l'enchaîner au monde. Dieu fut le plus fort. Jean s'enfuit au désert où il composa son terrible traité du sacerdoce. Puis, ordonné prêtre malgré ses efforts, il porta la parole pour son vieil évêque saint Flavien, dans les circonstances les plus solennelles, et fut arraché à Antioche pour être élevé sur le siége de Constantinople. Là, selon la parole qu'il en avait donnée à l'empereur, il n'épargna rien, ni personne. Aussi, bientôt les plus hautes influences se soulevèrent contre lui, dans cette cour corrompue. Par deux fois il eut à subir l'exil et les mauvais traitements, et il finit par y succomber. Plus encore que saint Basile, saint Chrysostome fut l'avocat des pauvres, et c'est dans ses homélies qu'il faut aller chercher les plus riches inspirations de cette vertu, qui distingue toujours éminemment les cœurs vraiment chrétiens.

T. DE SAINTE-MARIE.

(*A suivre*).



BIBLIOGRAPHIE.

La Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'Art chrétien vient de faire paraître le 6e numéro de son *Bulletin* trimestriel (1).

Cette livraison contient : le complément du catalogue de l'Exposition iconographique de la Sainte-Vierge. — Un rapport sur cette Exposition, qui a rencontré tant de sympathies parmi les artistes et les gens du monde. — Un travail sur la *Disposition des églises*, qui est la dernière production du regretté docteur Cattois. — Le pèlerinage d'Assise, par M. Monnier, d'après le comte Edmond Lafond — Une ordonnance de Mgr l'évêque de Nimes sur l'inventaire des objets d'art dans son diocèse. — Les vœux émis par les congrès catholiques de Paris et de Venise, avec la traduction d'une instruction du cardinal-vicaire de Rome pour les maîtres de chapelle. — Une lettre de la Confrérie de Saint-Jean sur la copie des œuvres d'art en province.— Les procès-verbaux de la Société, etc., etc.

Nous signalerons comme particulièrement remarquable le travail du docteur Cattois, qui rappelle aux architectes certaines traditions fondamentales pour la disposition des édifices sacrés, traditions qui semblent absolument ignorées de nos jours en France. L'auteur insiste particulièrement sur la place de l'autel majeur, et la relation nécessaire entre cet autel, qui est comme le cœur du monument, et le point culminant de l'église, coupole, tour ou flèche. Ces dispositions symboliques, d'une importance capitale, ont été observées dans *toutes* les églises construites en France du VIe au XIIe siècle; on peut s'en rendre compte en parcourant la galerie des monuments historiques exposés en ce moment au Palais de l'Industrie. Or, ces dispositions sont complétement méconnues par le plus grand nombre de nos architectes, et *presque toutes* les églises construites au XIXe siècle sont fautives sur ce point.

J. G.-D.

(1) Chaque numéro du *Bulletin* se vend séparément 1 franc, au siége de la Société, rue de l'Université, 47, — et à la librairie de la Société bibliographique, rue de Grenelle, 35, où se trouvent aussi les autres publications de la Société de Saint-Jean.

REVUE DU MOIS.

SOMMAIRE. I. Un mot de philosophie. — II. Témoignage du Concile du Puy. — III. Les Universités catholiques. Lille. — IV. Paris. — V. Angers. — VI. Les Jésuites à l'Équateur.

I.

Nous n'avons pas coutume de parler philosophie dans la *Revue du mois;* nous le ferons aujourd'hui pour signaler à nos lecteurs une situation des esprits qui donne à la cause de l'Église les plus grandes espérances. Nous avons plusieurs fois constaté le mouvement qui ramène l'enseignement aux doctrines de saint Thomas, et qui se généralise de jour en jour pour l'honneur de la foi et de la science, sous le patronage incontestable, sinon incontesté de l'Eglise.

Si l'on réfléchit à l'état pitoyable de la philosophie au siècle dernier, au désarroi dans lequel elle était tombée au commencement de ce siècle, et dont M. Bautain nous trace un tableau si vrai dans les pages que nous avons citées plus haut, on sera étonné et réjoui de voir ce qui se passe maintenant sous nos yeux. — Il est de fait que la philosophie depuis Descartes n'a produit que des ruines. Pour le XVIII[e] siècle, la preuve en est dans les débris encore fumants de nos révolutions. Pour le XIX[e], dans l'affadissement des intelligences et dans l'étrangé pauvreté des sophismes qui éblouissent l'étourderie de nos contemporains.

Une réaction catholique puissante a été opérée dans notre siècle par tant de serviteurs dévoués de la vérité, les De Maistre, les de Bonald, les Lamennais, les Parisis et leurs disciples, dont plusieurs, trop peu hélas ! sont encore vivants. Mais ce ne sera pas manquer de respect à ces grands hommes à qui nous devons tant, que de constater leur impuissance à rétablir tout d'un coup l'édifice si battu en brèche de la vérité. Chacun d'eux y apporta sa pierre, travaillant avec un grand cœur, et tous purent s'approprier cette belle parole du Sage : *Sine fictione didici, sine invidià communico.* Ils ont vaincu le gallica-

nisme et le philosophisme de xviiie siècle; mais de Bonald, par exemple, pouvait tracer un tableau de la philosophie à toutes les époques, sans faire même allusion à la scolastique.

Les philosophes italiens, Sanseverino entre autres, ont rappelé aux maîtres catholiques qu'ils avaient sous la main une arme bien autrement puissante que toutes celles qu'ils maniaient, ou plutôt, c'est un arsenal qu'ils avaient à leur disposition; car la doctrine de saint Thomas ne se renferme pas comme les systèmes modernes dans un étroit canton de la vérité, elle en embrasse toutes les parties avec un regard souverain, et tandis que les autres tendent à supprimer soit le naturel, soit le surnaturel, elle montre avec sûreté leur étroite connexion et l'unité magnifique du plan divin. L'école dominicaine d'Italie, qui n'avait point perdu les traditions de ses aïeux, se trouva de suite en mesure de soutenir, comme il lui appartenait, une cause qui était celle de la famille. Nous aimons à signaler parmi les livres qu'elle a produits le magistral ouvrage du *P. Zigliara*, qui vient de paraître.

Aucune puissance aujourd'hui n'arrêtera l'élan des doctrines scolastiques. Le *Syllabus*, dans sa proposition xiiie a donné aux efforts tentés un encouragement qui est une bénédiction. Quand on allégue cette autorité aux philosophes chrétiens adversaires arriérés de la scolastique, ils n'ont garde de répondre sur ce point. Les Universités catholiques, qui naissent sous l'influence d'une foi si vivante, ne sauraient manquer de donner une nouvelle impulsion aux bonnes doctrines philosophiques. Nous savons, en particulier, très-pertinemment que l'Université d'Angers embrasse dans sa plénitude la philosophie de saint Thomas, et que le livre du P. Zigliara y jouit de la plus grande considération.

Les combats ne manquent cependant pas à la bonne doctrine. Parmi les adversaires, il faut compter en première ligne ceux qui professent l'erreur capitale de notre époque, le positivisme; mais les observations que font sur la nature les adeptes sérieux de la science positiviste, les rapprochent de la métaphysique de saint Thomas. Nous espérons qu'une plume très-autorisée le prouvera dans notre *Revue*. D'autres, de plus en plus rares, attaquent la scolastique par le côté opposé, et lui reprochent d'être rationaliste, païenne même, parce qu'elle explique Aristote. On a beau leur parler de saint Thomas, ils entendent toujours Aristote. Bien des partisans du traditionalisme ont compris cependant que la métaphysique est nécessaire, qu'elle ne

peut se traiter par la méthode historique, et que saint Thomas a expliqué mieux que n'importe qui les précieuses vérités qui ont fait leur force, et ont permis à leur école de rendre à l'Église de grands services. Nous nous demandons comment quelques-uns peuvent encore soutenir leurs accusations de rationalisme après le décret rendu par la sacrée Congrégation de l'Index, le 15 juin 1855, qui les contredit formellement.

La discussion générale, croyons-nous, ne tardera pas à s'éteindre devant l'autorité de l'Église, qui depuis le décret de 1855 et le *Syllabus*, s'affirme chaque jour davantage. Aujourd'hui le débat commence sur les détails de la doctrine. Le P. Tongiorgi, du Collége romain, dans un cours de philosophie qui, en somme, est scolastique, contredit les anciens sur un point, très-important à la vérité : la doctrine du composé substantiel de matière et de forme. Il se fait actuellement un certain bruit autour des *Institutiones philosophicæ* du P. Palmieri, aussi du Collége romain, et qui soutient les mêmes doctrines que le P. Tengiorgi. On ne fait pas assez attention peut-être que le P. Liberatore, dans son *Composé humain,* réfute les doctrines soutenues par le P. Tongiorgi, et réduit son système à une simple querelle de mots. (Voir *Comp. hum.*, ch. VIII.)

Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'exposé des raisons ; nous ne voulons que constater ce fait que la discussion entre dans le détail des doctrines, où elle sera certainement plus fructueuse.

On a cherché à tourner contre la scolastique l'autorité que donne au Collége romain sa situation près du Pape ; plusieurs Revues catholiques ont prodigué aussi les éloges au livre du P. Palmieri ; et là-dessus on s'est écrié qu'une réaction s'opère, et que l'astre de saint Thomas, à peine rallumé, commence déjà à pâlir. On a triomphé surtout d'un article élogieux consacré au P. Palmieri par la *Revue des sciences ecclésiastiques*, et signé : *Un élève du Collége romain.* L'autorité de ce recueil est très-grande aux yeux des catholiques, et nous n'avions pas vu sans peine l'article en question. Aussi nous remercions M. l'abbé J. Didiot, qui, plus que son collaborateur anonyme, a qualité pour parler au nom de cette *Revue*, et probablement aussi au nom du Collége romain, de n'avoir pas hésité à protester énergiquement dans le numéro d'août.

Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que même parmi les catholiques on puisse arriver jamais en philosophie à une unité aussi parfaite que sur les matières de la foi. Tout le monde reconnaît qu'il

y a des questions dont notre débile raison ne peut trouver le dernier mot, et qui seront toujours discutées en sens opposé. Mais on finira par s'entendre généralement comme autrefois sur le fond des deux grandes doctrines de la philosophie, la substance et les idées, et peut-être les découvertes de la science moderne aideront-elles à trancher plusieurs difficultés insolubles jusqu'aujourd'hui.

Il est très-important de suivre avec attention le grand mouvement philosophique qui s'opère. Plusieurs catholiques sont trop exclusivement occupés des questions du Gallicanisme et du Libéralisme, et pensent être assez parfaits s'ils évitent l'un et l'autre. Ce sont là en effet les erreurs les plus dangeureuses pour nous; mais ce ne sont pas les seules. Toute erreur débilite l'esprit humain. La foi est greffée sur la raison naturelle et quoique elle puise sa vertu d'en haut, l'erreur de la raison ne peut cependant que lui nuire. La vérité, même purement philosophique, oblige notre esprit; nous ne pouvons la contredire sans une faute contre Celui qui a créé notre intelligence pour la vérité, faute souvent inconsciente et qui ne peut nous être imputée moralement, parce qu'elle provient de la faiblesse involontaire de notre raison ou du milieu où nous vivons; mais qui a toujours indirectement des résultats funestes parce qu'elle altère l'intelligence. Plus il y a de vérité dans une époque, plus il est facile d'éviter l'erreur. Or, il est certain que la société, depuis soixante ans, a reconquis beaucoup de vérités, et nous, qui entrons dans la carrière, nous avons un grand avantage sur la génération précédente. Les Universités Catholiques naissent aussi au bon moment; trente ans plus tôt elles n'auraient pas servi l'Église comme elles le feront aujourd'hui. Nos pères ont lutté et cherché; ils ont lutté contre de graves erreurs religieuses et retrouvé une à une beaucoup de vérités philosophiques perdues. Aux Universités Catholiques il appartient de sauvegarder et d'accroître un noble héritage. Elles achèveront, entre autres choses, de relever d'une manière éclatante la doctrine de saint Thomas et des anciens scolastiques; c'est la volonté de l'Église, et des catholiques ne peuvent que s'y conformer.

II.

Les idées que nous venons d'énoncer trouvent une solennellé confirmation dans les décrets du Concile de la province ecclésiastique de Bourges, tenu au Puy en 1873. Ces décrets viennent d'être publiés après avoir reçu l'approbation du Saint-Siége. Mgr l'Archevêque de

Bourges a accompagné cette publication d'une Lettre pastorale où il résume et explique les travaux du Concile. Notre *Revue* devra rendre compte de cet important monument de la sollicitude pastorale des Évêques.

Nous nous faisons un devoir de publier dès aujourd'hui l'extrait suivant du Mandement de Mgr de Bourges, sur la direction à donner aux études ecclésiastiques.

Le TITRE III[e] traite des études ecclésiastiques.

Le premier chapitre s'occupe du progrès des études dans les *petits séminaires* (1).

Si Nous tenons à ce que, dans toutes nos Maisons, la piété soit en honneur et qu'elle ait pour base la première de toutes les sciences, la science de la Religion, Nous ne tenons pas moins à ce que les autres sciences soient cultivées avec soin. Nous voulons qu'on en fasse une étude sérieuse et que, sous ce rapport, les élèves du sanctuaire ne soient nullement inférieurs aux élèves des autres éablissements. Nous voulons, en particulier, qu'ils possèdent pleinement l'usage de la langue latine, afin qu'ils puissent la parler facilement et correctement, lorsqu'ils suivront au grand séminaire les cours de philosophie et de théologie (2). Mais nous voulons surtout, que, dans l'ensemble des études, il y ait unité de direction, que le choix des méthodes et des auteurs ne soit pas livré à l'arbitraire de chacun, et qu'enfin des examens fréquents et sérieux permettent de constater les progrès des élèves. A cet effet, nous conseillons vivement l'institution d'un préfet des études qui, sous le contrôle du Supérieur, serait chargé spécialement de la direction de l'enseignement.

Le progrès des études dans les *grands séminaires* a appelé également la sollicitude du Concile provincial.

Le défaut d'une préparation suffisante étant un des principaux obstacles au succès des études dans les grands séminaires, nous avons renouvelé une disposition importante du Concile de Clermont : c'est que nul ne soit admis au grand séminaire, s'il n'a justifié préalablement, par un examen écrit et oral, de sa science suffisante (3).

Il nous a paru utile en même temps, de donner à l'étude de la philosophie et de la théologie une impulsion nouvelle (4). D'une part, conformément aux indications du Saint-Siége, nous avons établi qu'il y aurait deux ans de philosophie dans nos séminaires ; et d'autre part, nous avons ordonné que l'on suivrait, dans l'enseignement, la méthode scolastique, si recommandée par les docteurs, et en particulier par saint Thomas. En même temps, nous avons adressé aux professeurs de philosophie et de théologie, des recommandations spéciales, les exhortant

(1) CONC. ANIC., p. 127. — (2) *Ibid.*, p. 129. — (3) *Ibid.*, p. 131. — (4) *Ibid.*, p. 131 et seq.

non-seulement à donner à leur enseignement cet intérêt soutenu qui résulte d'une longue et sérieuse préparation, mais encore à stimuler le zèle de leurs élèves, à leur inspirer le feu sacré, à les tenir constamment en haleine par des interrogations fréquentes, des rédactions écrites, des examens multipliés, des thèses publiques, des thèses même solennelles. De plus, comme il importe que tout ce qui concerne les études des aspirants au sacerdoce soit connu de l'évêque, nous avons établi comme sanction à tout cet ensemble de mesures, que des notes spéciales sur chaque élève, pour ses interrogations journalières, ses travaux écrits, ses examens, etc., seraient remises à l'autorité diocésaine, afin qu'elle pût en tenir compte dans la collation des emplois et des bénéfices (1).

III.

La seconde année des Universités Catholiques va s'ouvrir dans quelques jours, et sous les plus heureux auspices, malgré les menaces d'orage dont le ciel politique est plein. Elles se développent grâce à la bonne volonté et à la générosité de tous, et le regard de l'Église se repose sur elles avec consolation, en attendant le jour où elles seront arrivées au point de maturité nécessaire pour recevoir de l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ une consécration solennelle.

Un attrait puissant leur amène déjà les plus notables célébrités de France ; nous avons parlé dans le numéro précédent du dévouement du docteur Béchamp, de Montpellier, qui a voulu faire présent de sa science et de sa renommée à la Faculté de médecine de Lille. Deux célèbres professeurs de Nancy, M. A. de Margerie et M. Chautard viennent aussi à Lille, le premier comme doyen de la Faculté des lettres, le second comme doyen de la Faculté des sciences. Grâce à l'institution nouvelle, la science chrétienne retrouve une patrie, et elle se hâte de quitter une terre peu hospitalière où elle a peu d'amis. Ce sera le chef-d'œuvre de l'esprit catholique de réunir dans la concorde des hommes différents de pays, de milieux, d'habitudes intellectuelles, et qui cependant n'auront qu'un cœur et qu'une âme dans leur travail pour l'honneur et sous l'inspiration de l'Église.

Les collections nécessaires aux différents cours commencent à se former à Lille. Nous devons signaler en particulier une riche collection de silex et de fossiles, de l'époque quaternaire, donnée à la Faculté des Sciences par un éminent géologue, M. l'abbé Maillard.

Mgr Hautcœur s'occupe activement des moyens d'organiser l'enseignement de la théologie.

(1) Concil. Anic., p. 132.

IV

Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris vient d'adresser au clergé de son diocèse une circulaire où il rend compte de la situation de l'Université catholique :

« Notre école de droit, dit-il, déjà complète selon la prescription de la loi, reçoit une nouvelle extension : des conférences nombreuses permettront aux élèves de se rendre compte en détail de toutes les matières qui, dans les cours proprement dits, échappent parfois à leur attention; ils seront tenus en haleine par plusieurs examens qui auront lieu dans le sein de l'Université pendant l'année scolaire et prépareront le succès de l'examen de grade; enfin, un cours spécial d'enregistrement et de notariat, qui s'ouvrira à la rentrée, mettra l'enseignement pratique à côté de l'exposé théorique de nos lois.

« La Faculté des lettres a achevé son organisation; elle deviendra, nous l'espérons, une école recherchée par les jeunes gens qui ont à cœur de compléter leur culture littéraire ; ils trouveront là un ensemble d'exercices et d'initiations qui conduira au grade de la licence ceux qui veulent obtenir ce diplôme.

« A la faculté des sciences, le même but sera atteint, non-seulement par un ensemble très-complet de cours et de conférences embrassant en deux années toute l'étendue du programme des trois licences, mais encore et surtout par des épreuves pratiques où, sous la direction de maîtres éminents, les jeunes gens pourront se familiariser par eux-mêmes avec les recherches de la science. L'installation désormais complète des laboratoires permet de leur offrir cet avantage, aujourd'hui si recherché de tous ceux qui aspirent à une solide instruction. »

Son Éminence adresse au clergé les paroles suivantes, qui renferment un grave avertissement pour notre siècle si plein d'hommes inutiles. Nous nous faisons un devoir de les rappeler aux maîtres chrétiens, qui doivent les méditer parce qu'ils sont plus en mesure que d'autres de porter remède au mal signalé :

« Vous ne sauriez trop insister auprès des parents chrétiens que Dieu a favorisés des dons de la fortune, pour qu'ils engagent leurs fils dans cette voie honorable et féconde. Il y a dans les classes élevées un grand nombre de jeunes hommes qui ne sont pas destinés aux fonctions publiques, mais dont la vie doit se passer dans la gestion de leur fortune privée. Pourquoi ces jeunes gens se contenteraient-ils de l'instruction reçue dans le collége ? Pourquoi ne viendraient-ils pas suivre

les cours de nos Universités, où ils recevraient cet enseignement supérieur qui étend et ennoblit toutes les facultés de l'âme, pendant les années souvent si mal employées qui séparent la fin des premières études de l'époque d'un établissement? Plus la Providence leur a donné de loisirs, plus ils doivent se montrer jaloux de les remplir par de hautes et fortes études, qui leur permettront de marcher un jour à la tête de leur génération et de faire respecter en leur personne la noble alliance de la science et de la foi. »

V

Les Archevêques et Évêques fondateurs de l'Université d'Angers ont eu leur réunion annuelle à Angers les 28 et 29 août. Fidèles au plan qu'ils s'étaient proposés d'ajouter chaque année une nouvelle Faculté aux précédentes, jusqu'à la complète organisation de l'Établissement universitaire, les Évêques ont décidé que la Faculté des Lettres s'ouvrirait dès le mois de novembre prochain, à côté de la Faculté de Droit.

A Angers, on a adopté pour les étudiants le système des internats. Celui de la faculté de Droit est entièrement achevé, ainsi que le palais académique qui contient les salles des cours.

Lyon n'aura cette année encore, que sa faculté catholique de Droit. Mais *la Décentralisation* nous annonce qu'on s'occupe activement des moyens d'ajouter de nouvelles facultés.

VI.

Voici un document que notre Revue doit consigner pour l'honneur de la cause catholique et du nouveau président de la République de l'Équateur. Après la mort de Garcia Moreno, il y eut dans ce pays un tel déchaînement de passions révolutionnaires, surtout contre les Jésuites chargés de la direction des écoles supérieures du gouvernement, que le R. P. Général pensa un moment à les rappeler. La nouvelle s'en répandit bien vite et jeta la désolation dans tout l'Équateur. Le nouveau président, don Antonio Borrero, et son premier ministre, don José-Raphaël Arizaga, adressèrent directement au Pape la lettre suivante pour le prier d'épargner à leur patrie ce nouveau malheur :

« Très Saint-Père,

« Le vif intérêt que je nourris pour la conservation et la prospérité de toutes les institutions religieuses de la République, ainsi que pour la

culture des vraies sciences, enseignées par des professeurs doctes et vertueux, chargés de conduire notre jeunesse dans le chemin de la sagesse, culture intimement liée aux principes catholiques, me décide à adresser la présente lettre à Votre Sainteté, en déposant en même temps à vos pieds la plus profonde expression de mon affection filiale et de mon plus tendre dévouement.

« Permettez, ô Saint-Père, que je vous parle en ma qualité de président de la République, avec cette franchise que je dois au suprême Pasteur du troupeau de Jésus-Christ, comme étant le seul qui pourrait nous préserver du malheur qui nous menace. Le cœur de Votre Sainteté s'ouvrira à nous, du moment que je lui exposerai avec confiance les angoisses de ce peuple, qui jouit à un si haut degré de la bienveillance paternelle de Votre Sainteté.

« On m'a annoncé que le très-révérend Père général de la Compagnie de Jésus, comptait retirer les révérends Pères chargés de l'enseignement à l'École polytechnique de cette ville, établie à grands frais il n'y a pas longues années. Les classes éclairées du pays et le gouvernement étaient depuis trop longtemps habitués à fonder leurs plus chères espérances sur cette école, dirigée par de si savants et si vertueux professeurs, pour que la nouvelle de ce rappel ne causât pas la plus grande tristesse à tous les bons citoyens. Si la nouvelle se confirmait, elle amènerait les plus tristes conséquences. La mission des révérends Pères, établie ici, s'en ressentirait elle-même.

« Non, les Pères de la Compagnie de Jésus ne voudront pas donner cette déception au gouvernement et aux pères de famille. Ils ne voudront pas que les sacrifices faits par la nation pour attirer chez nous les Pères expulsés d'Allemagne soient vains, que les classes éclairées de l'Équateur soient privées de tout le bien qu'elles attendaient de l'enseignement des Pères, que les pères de famille voient fermer les portes de cette école où ont été répandues les sciences, sans que la foi et les vertus chrétiennes soient lésées. Si les Pères étaient rappelés, l'influence et la considération dont jouit si justement la Compagnie diminueraient, la jeunesse courrait le danger d'abandonner le chemin de la vérité où est le seul salut. Le regard pénétrant de Votre Sainteté appréciera tous les maux qui pourront résulter pour l'avenir d'une pareille mesure.

« Mais je suis, ô Saint-Père, rempli de confiance que vous daignerez regarder cette République, qui vous aime et vénère tant, et j'espère que votre magnificence écoutera ma prière, afin que j'obtienne du très-révérend Père général, la révocation de l'ordre relatif aux Pères chargés de l'enseignement à l'École polytechnique.

« Je vous adresse, ô Saint-Père, cette humble prière au nom du gou-

vernement, au nom du peuple équatorien et en mon propre nom, car pourrais-je rester insensible au malheur qui nous menace, en ma qualité de chef de l'État, de citoyen et de père de famille catholique? Le malheur serait d'autant plus grand, que la Compagnie de Jésus y perdrait aux yeux de l'opinion publique. Je regarde cette célèbre Compagnie comme le plus puissant moteur de la civilisation chrétienne, et je ne saurais voir pâlir l'auréole de son nom sans éprouver une grande douleur. Qu'elle continue à exercer son influence salutaire, morale et religieuse, et qu'elle reste assise sur ses solides bases dans notre République.

« Vous avez compris, ô Saint-Père, que je ne vous aurais pas adressé cette prière, si je n'étais pas guidé par l'intérêt que je porte à la Compagnie de Jésus et par le fait que je regarde son maintien comme une question vitale pour la jeunesse dont dépend l'avenir de la République.

« Dans l'espoir d'obtenir ce que j'ai humblement demandé, je recommande Votre Sainteté à la protection constante de Dieu et je vous prie, ô Saint-Père, d'accorder votre bénédiction apostolique à votre très-humble et très-dévoué serviteur Antonio Borrero.

« Du palais du gouvernement de Quito, le 17 juin 1876. »

Des vœux si nobles et d'un si grand exemple furent exaucés. Le R. P. Bekx révoqua l'ordre du rappel, et le peuple de cette République, digne encore de Garcia Moreno et de son successeur conservera ses chers maîtres.

Pendant que l'Équateur donnait cet exemple de bon sens et de foi, les représentants de la France, fille aînée de l'Église, luttaient à outrance contre l'enseignement chrétien, et depuis, les républicains qui ont parlé dans les distributions de prix, n'ont pas laissé passer une occasion d'insulter et de calomnier les religieux, les prêtres et l'Église. Mais cependant, la révolution se meurt et nous avons espoir que Dieu trouvera bientôt son peuple.

Géry Delalleau,
Des Augustins de l'Assomption.

CHRONIQUE ET SOUVENIRS.

Quand Dieu veut, les moyens sont simples, les résultats surprenants et la sagesse humaine demeure confondue.

Dans cette chronique du commencement de l'année scolaire, nous raconterons les histoires merveilleuses d'un *fourneau* et d'un *cercueil* où se sont formés, ici, sous l'action du feu de la charité, et là, au milieu même des froidures envahissantes de la mort, deux magnifiques essaims de vocations sacerdotales.

Le Fourneau de Saint-Joseph, en Alsace, a préparé en peu d'années et en ce siècle d'indifférence, environ deux cents prêtres ou religieux.

Voici la méthode et l'instrument choisis par Dieu. Une jardinière de la banlieue de Strasbourg, active et pieuse, mais ne sachant que l'éducation des choux, voulut instruire des enfants et en faire des prêtres.

L'Esprit-Saint sans doute parlait à cette âme simple, et lui montrait, dans la vigne qui est l'Église, la disette d'ouvriers évangéliques et le même Esprit lui faisait voir les germes de vocations aux cœurs purs des enfants pauvres.

Elle ne possédait qu'une chaumière; elle résolut d'y fonder sa maison ecclésiastique et c'est là qu'elle abrita longtemps, moyennant de faibles et inégales redevances, **sept** écoliers presque indigents mais riches de bonne volonté.

Le travail et le zèle de la jardinière suppléaient à tout et ses élèves, admis comme externes au petit-séminaire de la ville, payaient leurs pensions avec leurs succès.

Les récoltes de vocations se succédèrent ainsi, abondantes, pures et bien venues pendant trente ans.

Mais au bout de ce temps, l'ouvrière laborieuse tomba épuisée sur

le champ aimé des fleurs de Dieu qu'elle cultivait, et sept petits élèves accompagnèrent vers un coin ignoré du cimetière de campagne le convoi de leur mère adoptive ; c'étaient ses derniers enfants. Ceci se passait en 1857.

Il est une heure où ceux qui ont semé dans la peine peuvent mourir, sans inquiétude pour l'avenir. Dieu content accepte l'héritage, et prendra soin de la moisson. Au retour du cimetière la charité vint au-devant des enfants; un titre nouveau les rendait sacrés : c'étaient les *orphelins de la jardinière*.

Saint Vincent de Paul avait un jour présenté aux dames charitables de Paris des nouveau-nés en disant : « Ils ont la vocation de vivre, voulez-vous qu'ils meurent? »

A Strasbourg, les Filles de saint Vincent de Paul présentèrent les vocations à peine écloses au regretté M. Saglio, président de la Conférence et du Patronage, en disant : « Les laisserons-nous flétrir? »

Or le Patronage, comme plusieurs œuvres semblables, avait donné un gîte à quelques apprentis sans parents. Ces petits pauvres vivaient dans un coin et mangeaient les restes du *fourneau*; car il y avait au patronage Saint-Joseph un fourneau pour les familles du quartier.

Les sept étudiants furent donc placés d'urgence au rang des apprentis pauvres et le fourneau Saint-Joseph se dilata pour les nourrir.

Sous la direction des bonnes Sœurs, les petits élèves firent des envieux. A la rentrée scolaire qui suivit la mort de la jardinière, les sept étaient devenus quatorze et les années suivantes les demandes affluèrent si ardentes qu'on dut songer à élargir les bâtiments et à construire un nouvel et vaste établissement pour abriter les *Œuvres de saint Joseph*.

L'inauguration de cet ensemble d'œuvres dans de spacieuses constructions eut lieu en 1864, sept années seulement après la mort de la fondatrice pauvre des pauvres petits clercs ; mais ces derniers étaient alors au nombre de quarante et continuaient à suivre heureusement les classes du petit séminaire.

Nous avons connu en 1871, l'intarissable fourneau de Saint-Joseph à Strasbourg et les œuvres qu'on attribuait à sa charité, alors que la colère prussienne exilait M. Saglio, M. Morin et la plupart des hommes voués au salut des pauvres.

Aujourd'hui l'entrée du grand séminaire est interdite par l'autorité prussienne aux petits élèves du fourneau de Saint-Joseph, en Alsace.

..... *Et expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi sæculi. Amen.*

Le cercueil d'un ancien Capucin a été vers une autre extrémité de la France le berceau de quarante prêtres, desquels on disait avec joie chez leur Évêque, qu'ils étaient le sel du diocèse, et c'était justice.

Une courte histoire doit précéder ce récit :

Un pauvre vieillard vivait au milieu d'une population partie catholique, partie protestante, sur les pentes méridionales des Cévennes, au hameau de Chambon ; il était estropié et marchait difficilement ; on l'appelait le père Chrysostôme.

Le père Chrysostôme était le reste encore vivant d'un couvent de Capucins, détruit par le bourreau en 1793. Le Franciscain n'avait sauvé, à travers la bagarre révolutionnaire, que sa vie et sa pauvreté, et il semblait vraiment que ces deux sœurs, la vie et la pauvreté du père Chrysostôme fussent désormais à l'abri des envieux de la terre, et qu'elles mourraient en paix dans la retraite qu'il leur avait choisie. Mais ces souvenirs monastiques, bien effacés cependant, parurent insupportables comme un remords aux fils des héros, qui les avaient laissé échapper autrefois. A la faveur donc des troubles de 1830, on vit une bande armée escalader les sentiers abruptes ou suivre le lit du ruisseau, seule route offerte alors aux cavaliers, pour arriver à la conquête du pauvre capucin.

Ces hommes étaient des protestants furieux conduits par un nommé Teste, qui se préparait à siéger bientôt au ministère de la justice comme Garde des Sceaux, et un peu plus tard au bagne, comme galérien (1).

Les habitants de Chambon ont conservé jusqu'en ces derniers temps, avec une pieuse indignation, la porte brisée de l'église, qui céda sous les coups des siccaires. Le Père Chrysostôme s'était réfugié dans la chaire, le jeune Teste le jeta en bas et lui brisa la jambe ; voilà pourquoi le vieillard qui fit monter plus tard tant d'apôtres dans la chaire de vérité était infirme et boiteux.

On le porta blessé jusqu'à une prison et la révolution n'ayant pas eu, au grand étonnement de ces messieurs, la même marche en 1830 qu'en 1793, le Père échappa encore une fois à la guillotine.

(1) On l'a amnistié en 1848.

Tel fut l'homme que Dieu réservait à son œuvre, instrument usé pour le monde, mais aiguisé, par deux fois, aux angoisses du martyre, trempé aux alternatives de la persécution et du pardon.

Cette histoire achevée, expliquons la fécondité du cercueil.

Le P. Chrysostôme, qui avait vu tuer tant de prêtres, et étouffer un si grand nombre de vocations se proposa d'user le reste de ses forces à repeupler le sanctuaire.

Il se mit au travail avec ardeur, mais ne jugea pas nécessaire de quitter le théâtre restreint de son hameau. Il se contenta de meubler son étroite cellule et ce fut original.

Le futur maître ne prétendait qu'à des externes, lui seul devait coucher. Il fabriqua donc un cercueil et un banc auprès. Sur le cercueil il étendit des planches et ce fut la table, pleine de méditations, autour de laquelle six petits étudiants, manquant de papier et de livres, venaient recevoir des leçons vraiment apostoliques.

Rudes travailleurs, dignes du maître, ces enfants se fatiguaient jusqu'au soir et à l'heure du repos regagnaient les chaumières pauvres où la charité des pauvres leur assurait pour l'amour de Dieu une frugale mais cordiale hospitalité.

Les élèves retirés, le père Chrysostôme retirait les planches et se couchait au cercueil. A l'heure des revenants, sans effrayer personne, il sortait de sa bière pour prier (ce qui fut toujours un excellent moyen de préparer sa classe), puis il s'y replongeait avec une grande paix.

Cependant, alors qu'un bon nombre de prêtres qui fussent demeurés les pâtres de la montagne, disaient déjà la messe et faisaient la gloire de tout un peuple, le cercueil, sur lequel ils avaient appris, se ferma. Un matin, le père Chrysostôme ne s'était pas réveillé. La vieille *vie* du franciscain avait dit adieu à sa vieille sœur la *pauvreté*, et l'on n'avait eu qu'à clouer la table pour porter le maître de la maison, enveloppé de ses titres de gloire, vers la porte triomphale ouverte aux chrétiens par le fossoyeur.

. . . .

Lorsqu'on nous raconta cette vie et cette mort, nous eûmes un désir de venir nous agenouiller sur les ossements du martyr et de prendre, pauvre écolier de l'Apostolat, nous aussi, une leçon sur le cercueil qui fait les apôtres; sans doute, pensions-nous, le Saint-Esprit l'a promis, il parlera encore, *adhuc loquitur*.

Peut-être, lecteur, voudriez-vous aussi accomplir ce pèlerinage. N'essayez pas, vous ne trouveriez point les palmes du martyr gravées sur la pierre, ni les roses de l'ardente charité cultivées sur le tertre, tout a disparu; l'humilité du maître a si bien veillé sur le tombeau, qu'au dire d'un pèlerin désolé, nul ne peut aujourd'hui en retrouver la place.

Mercedem laboris EGO *reddam vobis.*

En attendant la revanche. — Au moment où l'on marchande aux Universités libres, qui font l'honneur de la France, le droit de collation des grades, la Prusse, qui a hérité des grandes installations de l'Université de France à Strasbourg, ne craint pas d'envoyer à la nouvelle Université allemande de cette ville *six millions* de subvention. (*De Castellane*).

Le duel dans une Université protestante. — A Darmstadt deux étudiants se sont passé le plaisir de se battre en duel. L'un des deux a été expulsé pour toujours, un troisième étudiant ayant servi de témoin, a été exclu jusqu'à Pâques 1877; d'autres, impliqués dans l'histoire du duel, ont reçu avis d'avoir à se retirer volontairement ou bien ont subi de sévères réprimandes; enfin les sociétés d'étudiants dont faisaient partie les deux champions sont dissoutes.

En France, l'Université qui a succédé violemment aux anciennes Universités catholiques, ne se croit naturellement aucun devoir à intervenir lorsque MM. les étudiants usent des procédés violents du duel, ou de tous autres procédés violents. D'ailleurs, quand on se charge de l'éducation d'une génération à forfait, on ne peut pas s'occuper des petits détails.

Une conséquence. — Les officiers de l'armée élevés par l'Université de France obligent les étudiants, mis de par la loi sous les drapeaux, à se battre en duel, soit en moyenne, dit-on, 9,000 duels ordonnés chaque année, sur 12,000 qui ont lieu. (*Mém. d'un Vol. d'un an*, 5e édition.)

Soyons simples. — M. l'Inspecteur visitait l'école normale primaire. Il commence par un discours où il recommande d'éviter le style prétentieux et emphatique qu'on raille justement chez les instituteurs, et il invite à rester toujours simple dans les lettres comme dans le parler.

Le premier élève interrogé s'intimide, l'inspecteur le pousse avec les accents majestueux qui conviennent à sa dignité; le trouble de l'élève augmente et bientôt les réponses s'égarent tout à fait.

L'inspecteur se jette en arrière et lance un geste tragique en avant, avec cette parole immense :

« Monsieur, vous me noyez dans un océan de stupéfaction ! »

Un élève consciencieux prenait des notes il écrivit sur son cahier pour ne rien perdre des leçons du maître : *« Modèle de style simple »* (*Historique*).

V. de P. B.



INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE

ZIGLIARA. — Summa philosophica in usum scholarum, auctore P. F. Thoma Maria Zigliara, ord. prædicatorum. 3 vol. in-8. Rome et Paris, Lethielleux.

HURTER (Hugo). — Opuscula SS. Patrum selecta. Derniers volumes parus : Vol. 29. S. Joannis Chrysostomi homiliæ quinque de incomprehensibili et S. Gregorii orationes theologicæ quinque. — Vol. 30. S. Ambrosii de fide ad Gratianum Augustum Libri quinque. — Vol. 31. S. Basilii liber de Spiritu sancto ad Amphilochium Iconii episcopum. — Vol. 32. Cassiani de incarnatione Christi contra Nestorium. — Vol. 33. S. Aureli Prudentii Apotheosin et Sedulii carmen paschale. Insbruck, Wagner, et Paris, Lethielleux.

Idem. — Theologiæ dogmaticæ compendium in usum studiosorum theologiæ. Tom. I, Insbruck, Wagner, et Paris, Lethielleux.

Idem. — Nomenclator literarius recentioris theologiæ catholicæ theologos exhibens qui inde a Concilio Tridentino floruerunt. Ætate, natione, disciplinis distinctos. Edidit et commentariis auxit Hugo Hurter S. J. S. Theol. et philos. doctor, ejusdemque s. theol. in C. R. Univers. Œnipont. Professor P. O. Tomus I et II. Ab anno 1560 usque ad 1680. — 1871 — 1874. Insbruck, Wagner, et Paris, Lethielleux.

AQUINATIS (Divi Thomæ Doctoris Angelici) Summa Theologica præclaris codicibus diligentissime educta. Tomus primus. Disp. I-VI. In-8°, 1576 p. Mediolani, 1874-76, apud Franciscum Pagnoni. [L'ouvrage formera 4 vol.]

BOURDONNÉ. — Essais d'exégèse rationnelle, ou études fragmentaires et familières sur la Bible et sur l'Évangile, d'après l'herméneutique hébraïque, allemande et française ; suivis de la philosophie du sens commun. In-18 j.. 292 p. Paris, Sandoz et Fischbacher. 2 fr. 50.

GAUSSENS. — Cours complet d'instructions, d'après le plan, la méthode

et souvent même le texte du Catéchisme du Concile de Trente; par M. l'abbé Gaussens, chanoine honoraire de Bordeaux. 2 vol. In-12, 863 p. Paris et Lyon, Lecoffre.

La Tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale, ou la Définition du Concile du Vatican devant l'Écriture, les Pères et l'histoire; par Mgr l'archevêque de Bourges. Les dix premiers siècles. T. I. In-8°, xx-604 p. Paris, Palmé. 7 fr. 50.

Vadon (le R. P. H.) — Le Point de mire de la Révolution, ou défense de la liberté de l'enseignement chrétien à tous ses degrés. In-12, vi-378 p. Paris, Lyon, Lecoffre. 3 fr.

Paris. — Les plus Anciens Monuments de la langue française (ixe, xe siècles); publiés avec un commentaire philologique par Gaston Paris. Album. In-fol., 10 pl. Paris, Firmin Didot. 30 fr. (Publication de la Société des anciens textes français.)

Larousse (P.). — Dictionnaire complet de la langue française, suivi de notes scientifiques, étymologiques, etc.; d'un dictionnaire des locutions et phrases latines.; d'un dictionnaire des noms historiques, géographiques, etc.; quatre dictionnaires en un seul. Nouv. édit. (9e), augmentée d'une partie bibliographique, artistique et littéraire. In-18, xii-1151 p. Paris, Aug. Boyer. 3 fr.

Gérard (Jules). — Maine de Biran. Essai sur sa philosophie, suivi de fragments inédits. Thèse pour le doctorat ès lettres. In-8, c-526 p. Paris, Germer Ballière. 10 fr.

Chapot (l'abbé F.). — Jean Reboul, sa vie, ses œuvres. Notice précédée d'une lettre par M. Poujoulat. In-8, viii-78 p. Nîmes, imp. Lafare.

Pontmartin (A. de). — Nouveaux Samedis. 13e série. In-8 j., 386 p. Paris, Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Gebhart. — De l'Italie, essais de critique et d'histoire; par Emile Gebhart, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy, In-18 j., xx-317 p. Paris, Hachette. 3 fr. 50.

Dukas (Jules). — Recherches sur l'histoire littéraire du XVe siècle. Laurent Maioli. Pic de la Mirandole. Elie del Medigo. In-8, vii-120 p. Paris, Techener. 5 fr.

Bellée (Arm.), — Archives. Recherches sur l'instruction publique dans le département de la Sarthe, avant et pendant la Révolution. In-8 j., 298 p. Le Mans, imp. Monnoyer.

SKOUSÈS (A.). — L'Instruction publique en Grèce. In-8, 32 p. Paris, Guillaumin. 1 fr. (Extr. du *Journal des économistes*).

GRÉGOIRE (L.). Dictionnaire classique de biographie, de géographie et de mythologie, rédigé d'après le Dictionnaire encyclopédique d'histoire et de géographie. Gr. In-18 à 2 col., 1267 p. Paris, Garnier. Broché, 20 fr.; relié demi-chagrin, 25 fr.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Dissertation française.

SUJET.

Pour quelle raison ontologique affirme-t-on ou nie-t-on, dans un syllogisme, le grand terme du petit terme?

Dissertation latine.

SUJET.

De sede animæ et ejus virtutum.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TEXTE.

Cruauté de Galérius.

Adeptus maximam potestatem, ad vexandum orbem, quem sibi patefecerat, animum intendit Nam post devictos Persas, quorum hic ritus, hic mos est, ut regibus suis in servitium se addicant, et reges populo suo tanquam familia utantur, hunc morem nefarius homo in Romanam terram voluit inducere, quem ex illo tempore victoriæ sine pudore laudabat. Et quia id aperte jubere non poterat, sic agebat, ut et ipse libertatem hominibus auferret. In primis honores ademit. Torquebantur ab eo non decuriones modo, sed primores etiam civitatum, egregii ac perfectissimi viri, et quidem in causis levibus atque civilibus. Si morte digni viderentur, cruces stabant; sin minus, compedes parati. Matresfamilias ingenuæ ac nobiles in gynæceum rapiebantur. Si quis

esset verberandus, defixi in stabulo pali quatuor stabant, ad quos nullus unquam servus distendi solebat. Quid lusorium, vel delicias ejus referam? Habebat ursos ferociæ ac magnitudinis suæ simillimos, quos toto imperii sui tempore elegerat. Quoties delectari libuerat, horum aliquem afferri nominatim jubebat. His homines non plane comedendi, sed obsorbendi objectabantur: quorum artus quum dissiparentur, ridebat suavissime; nec unquam sine humano cruore cœnabat. Dignitatem non habentibus pœna ignis fuit; et hæc ille primo adversus Christianos permiserat, datis legibus, ut post tormenta damnati lentis ignibus urerentur. Qui quum deligati fuissent, subdebatur primo pedibus lenis flamma tamdiu, donec callum solorum contractum igni ab ossibus revelleretur. Deinde incensæ faces et extinctæ admovebantur singulis membris, ita ut locus nullus in corpore relinqueretur intactus. Et inter hæc suffundebatur facies aqua frigida, et os humore abluebatur, ne, arescentibus siccitate faucibus, cito spiritus redderetur; quod postremo accidebat, quum per multum diem decocta omni cute, vis ignis ad intima viscera penetrasset. Hinc rogo facto cremabantur corpora jam cremata; lecta ossa, et in pulverem comminuta, jactabantur in flumine ac mare.

LACT., *de Mortibus persecutorum*, c. 21.

Version latine.

TEXTE.

Sentiments de piété et de résignation.

..... Ita me solers castorum cura parentum
A puero instituit, lædi ne quando sinistro .
Cujusquam sermone meo se fama timeret.
Quæ licet obtineat proprium, bene parta, decorem,
Hoc potiore tamen tunc me decorasset honore,
Consona si nostris primo sub tempore votis
Hac in parte etiam mansissent vota parentum,
Perpetuo ut puerum servarent me tibi, Christe,
Rectius hanc curam pro me pietatis habentes,
Carnis ut illecebris breviter præsentibus expers
Æternos caperem venturo in tempore fructus.
Sed quoniam nunc jam magis hoc me credere fas est
Conduxisse mihi, quod te voluisse probasti,
Omnipotens, æterne Deus, qui cuncta gubernas.
Culpato renovando mihi vitalia dona,

Hoc nunc majores pro me tibi debeo grates,
Majorum quanto errorum cognosco reatum.
Namque et incautus quidquid culpabile gessi
Illicitumve, vagus per lubrica tempora vitæ,
Te indulgente mihi totum scio posse remitti,
Ex quo me reprobans lapsum ad tua jura refugi;
Et si ulla unquam potui peccata cavere,
Quæ mihi majorem parerent commissa reatum,
Hoc quoque me indeptum divino munere novi.

PAULIN le pénitent, *Eucharisticon*, v. 50 et suiv.

Version latine.

TEXTE.

Non deorum beneficio auctam esse rem Romanam.

Quam vanum est fastigium Romani nominis religiositatis meritis deputare, quum post imperium sive adhuc regnum, auctis jam rebus religio profecerit. Nam et si a Numa concepta est curiositas superstitiosa, nondum tamen aut simulacris aut templis res divina apud Romanos constabat, frugi religio, et pauperes ritus, et nulla capitolia certantia cœlo, sed temeraria de cespite altaria, et vasa adhuc Samia, et nidor exilis, et Deus ipse nusquam. Nondum enim tunc ingenia Græcorum atque Tuscorum fingendis simulacris urbem inundaverant. Ergo non ante religiosi Romani quam magni; ideoque non ob hoc magni, quia religiosi. Atqui quomodo ob religionem magni, quibus magnitudo de irreligiositate provenit? Ni fallor enim, omne regnum vel imperium bellis quæritur, et victoriis propagatur. Porro bella et victoriæ, captis et eversis plurimum urbibus constant. Id negotium sine deorum injuria non est. Eædem strages mœnium et templorum; pares cædes civium et sacerdotum; nec dissimiles rapinæ sacrarum divitiarum et profanarum. Tot igitur sacrilegia Romanorum, quot trophæa; tot de diis, quot de gentibus triumphi; tot manubiæ, quot manent adhuc simulacra captivorum deorum. Et ab hostibus ergo suis sustinent adorari; et illis imperium sine fine decernunt, quorum magis injurias quam adorationes remunerasse debuerant. Sed qui nihil sentiunt, tam impune læduntur, quam frustra coluntur. Certe non potest fidei convenire, ut religionis meritis excrevisse videantur, qui, ut suggessimus, religionem aut lædendo creverunt, aut crescendo læserunt. Etiam illi, quorum regna conflata sunt in imperii romani summam, quum ea amitterent, sine religionibus non fuerunt.

TERTULL., *Apologet.*, cap. XXV.

Version latine.

TEXTE.

Prière à Ste Marie Madeleine.

Dulcis amica Dei, lacrymis inflectere nostris,
Atque meas attende preces, nostræque saluti
Consule, namque potes. Neque enim tibi tangere frustra
Permissum, gemituque pedes perfundere sacros,
Et nitidis siccare comis, ferre oscula plantis,
Inque caput Domini pretiosos spargere odores.
Nec tibi congressus primos a morte resurgens
Et voces audire suas et membra videre,
Immortale decus lumenque habitura per ævum,
Nequicquam dedit ætherei rex Christus Olympi.
Viderat ille cruci hærentem, nec dira paventem
Judaïcæ tormenta manus, turbæque furentis
Jurgia et insultus, æquantes verbera linguas;
Sed mœstam intrepidamque simul, digitisque cruentos
Tractantem clavos, implentem vulnera fletu,
Pectora tundentem violentis candida pugnis,
Vellentem flavos manibus sine more capillōs.
Viderat hæc, inquam, dum pectora fida suorum
Diffugerent pellente metu. Memor ergo revisit
Te primam ante alios; tibi se prius obtulit uni.
Te quoque, digressus terris et ad astra reversus,
Bis tria lustra, cibi nunquam mortalis egentem
Rupe sub hac aluit, tam longo tempore solis
Divinis contenta epulis et rore salubri.
Hæc domus antra tibi stillantibus humida saxis,
Horrifico tenebrosa situ, tecta aurea regum,
Delicias omnes ac ditia vicerat arva.
Hic inclusa libens, longis vestita capillis,
Veste carens alia, ter denos passa decembres
Diceris, hic non fracta gelu nec victa pavore.
Namque famem, frigus, durum quoque saxa cubile
Dulcia fecit amor spesque alto pectore fixa.
Hic hominum non visa oculis, stipata catervis
Angelicis, septemque die subvecta per horas,
Cœlestes audire choros alterna canentes
Carmina, corporeo de carcere digna fuisti.

FR. PÉTRARQUE.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° d'Août 1876, t. XI, p. 379.

Le goût et l'amour des lettres.

Dès les premières années de mon enfance, pour ainsi dire, l'amour des lettres est né en moi, et ces loisirs que, selon l'expression commune aujourd'hui, nous consacrons à leur culte, ne me furent jamais à charge. Aussi, si les maîtres ne m'avaient pas manqué, si la longue négligence de nos ancêtres n'avait pas laissé périr en quelque sorte les études, j'aurais pu, par la grâce de Dieu, satisfaire peut-être mon ardent désir d'apprendre. C'est, en effet, il vous en souvient, grâce au très-illustre empereur Charles, envers qui les lettres ne s'acquitteront qu'en assurant l'immortalité à sa mémoire, que les études, commençant à renaître, relevèrent un peu la tête, et que l'on put avec quelque vérité redire cette belle parole : *L'honneur alimente les arts, et la gloire allume partout l'ardeur pour l'étude.* Mais aujourd'hui l'on supporte avec peine ceux qui s'appliquent à s'instruire ; et sur ce lieu élevé qui expose les hommes d'étude aux regards du vulgaire ignorant, la moindre faute qui leur échappe est aussitôt attribuée, non pas aux défauts de l'humanité, mais à leur qualité de savants. Ainsi les uns, par dépit de ne point recevoir le juste prix de leur science, les autres par crainte d'un mauvais renom qui n'existe pas, ont abandonné ce glorieux labeur. Quant à moi, il me semble que la science doit être recherchée pour elle-même. Désigné par mon saint évêque métropolitain Aldric pour m'appliquer à ces études, j'eus un maître de grammaire, et je reçus de lui les préceptes de cet art. Puis, comme c'est une chose fabuleuse à notre époque de passer de la grammaire à la rhétorique, puis, dans l'ordre régulier, à tous les autres arts libéraux, je me mis à feuilleter les livres de quelques auteurs. Mais les écrits de notre temps me déplaisaient : ils s'éloignaient trop de cette gravité de Cicéron et des autres anciens, que les grands auteurs, même au sein du Christianisme, se sont efforcés d'imiter. Alors tomba entre mes mains votre ouvrage, où (laissez-moi vous le dire sans soupçon de flatterie) vous avez écrit d'une manière si brillante les brillantes actions de l'immortel empereur. Choix des pensées, sobre emploi des conjonctions, tel que je l'avais remarqué dans les bons auteurs, phrases dégagées et débarrassées des longues périodes et complètes dans leur brièveté, tout y était réuni pour m'attirer.

L. DE V.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° d'Août 1876, t. XI. p. 380.

Le Paradis.

Nulle alternative des saisons n'y ramène les frimas, et le soleil de l'été n'y succède point aux glaces de l'hiver. Tandis qu'ailleurs le cercle du jour s'élargit en ramenant les chaleurs de l'année, ou que les champs blanchissent sous le givre que le froid a condensé, la douceur du climat maintient en ce lieu un printemps éternel. Point de tumultueux Auster : les nuages fuient loin de cette atmosphère toujours pure, et en respectent l'éternelle sérénité. Jamais de pluies : la nature du sol n'en réclame point, et les plantes prospèrent par la vertu d'une rosée qu'elles produisent elles-mêmes. Le sol est toujours verdoyant et sa surface, imprégnée d'une douce tiédeur, resplendit de beauté. Toujours aux collines un manteau de gazon, aux arbres leur verte chevelure, malgré la fréquence et le luxe de la floraison; les germes, par l'activité de leur sève, prennent rapidement consistance, et, tous les mois, arrivent à maturité ces fruits pour lesquels il faut aujourd'hui une année tout entière. Là brillent des lis que nul soleil ne flétrit, des violettes dont la tendre couleur ne se fane point au contact de la main et dont le doux aspect conserve son reflet de grâce inaltérable. Ainsi l'année, ne connaissant ni l'hiver ni les brûlantes ardeurs de l'été, est remplie tout entière par les fruits de l'automne et les fleurs du printemps. Là, réalisant ce que la fable attribue au pays de Saba, naissent ces cinnamomes avec lesquels, quand vient l'heure du trépas qui lui donne une vie nouvelle, le phénix se consume dans son nid, et, se survivant à lui-même, trouve la résurrection dans la mort qu'il a cherchée; immortel oiseau, non content de naître une fois à son heure, il renouvelle ainsi dans la flamme la vigueur de son corps usé par les ans, et par des naissances réitérées rajeunit sa jeunesse. Là les gouttes odorantes du baume coulent sans interruption de l'arbre aux rameaux onctueux; et, pour peu que se réveille l'haleine des vents, la riche forêt, mollement agitée par une brise légère, frémit avec un doux murmure, et ses feuilles et ses fleurs, laissant échapper leurs vertus salutaires, envoient au loin les parfums les plus suaves. Une claire fontaine s'échappe d'une source transparente au regard : moins vif est l'éclat de l'argent, moins abondante la lumière que reflète le cristal de l'onde fraîche.

C. DE B.

Poésie chrétienne.

Integerrimæ semper Virgini Dei et Gratiarum matri sanctissimæ Rupeforti ejus in sacris ædibus.

Juliana Morell ordinis S. P. Dominici in cœnobio S. Praxedis Avenionens; Religiosa superior ejusdemque Deiparæ serva humillima D. D. D.

I

Ave, rutilans aurora,
Mater Dei prædecora,
Sancta Virgo virginum;
Cum in terris coruscasti,
Prope esse nunciasti
Solem verum, Dominum.

II

A te tanquam summo cœlo,
Coopertus carnis velo,
Sol iste exoritur;
Thalamo a nuptiali,
Luce micans immortali,
Ut sponsus egreditur.

III

Illa es columba una,
Pulchra quasi splendens luna,
Sola sine macula;
Ut sol radians electa,
Super omnes es dilecta
Deo ante sæcula.

IV

Filius æterni Patris
Dignitate suæ matris
Te ornavit; Domina,
Sicque reparatur malum
Quod triste gustando malum
Fecit olim fœmina.

V

Eva mortem atque luctum,
Sed tu vitæ infers fructum
Partu divinissimo;
Tu es vellus Gedeonis
Atque thronus Salomonis
Ex auro purissimo.

VI

Acies es ordinata
Mille clypeis ornata,
Ut turris Davidica;
A Noe columba missa,
Terra sancta et promissa,
Necnon rosa mystica.

VII

Ave, virga speciosa,
Florens quasi vernans rosa,
Fragrans plus quam lilium;
Protulisti Jesse florem,
Jesum, æternum amorem,
Lilium convallium.

VIII

Virga florens, Virgo munda,
Virga arens sed fæcunda,
Et mater viventium;
Pulsa nam impietate,
Mundum reples sanctitate,
Gestans Dei filium.

IX

Te collaudant omnes gentes,
Ter felicem te dicentes,
Virginum humillima;
Tu es salus nationum,
Pelagus curationum,
Mater benignissima.

X

Mons et rupes tu vocaris,
Ex qua lapis angularis
Scinditur divinitus,
Utraque unum facturus,
Atque vana destructurus,
Simulacra funditus.

XI

Mulier es illa fortis
Quæ subvertis jura mortis,
Caput hostis conteris;
De longinquo attulisti
Panem verum, quo dedisti
Veram vitam miseris.

XII

Tu es mons coagulatus
Super colles elevatus,
Dei domicilium;
Omnes tribus ad te fluunt,
Per te nobis rivi pluunt
Donorum cœlestium.

XIII

Ave, honos fœminarum
Et abyssus gratiarum,
Nostri decus generis.
Gloria tu firmamenti,
Arca vera Testamenti
Atque signum fœderis.

XIV

Mulier sole amicta
Es, o Virgo benedicta,
Quam coronant sydera.
Luna tibi est substrata,
Sed et omnia creata,
Superna et infera.

XV

Super cœlos exaltata,
Et a civibus laudata
Patriæ dulcissimæ,
Intercedis pro egenis,
Manibusque semper plenis
Bona confers animæ.

XVI

Adorandæ Trinitatis
Atque trinæ Unitatis
Sacrum es triclinium;
Tu vere conclusus hortus,
Porta cœli, vitæ portus,
Et mortis exitium.

XVII

Ave, mundi imperatrix,
Ave, dulcis reparatrix,
Fons misericordiæ;
Gratiam tu invenisti,
Mater digna quæ es Christi
Et supernæ gratiæ.

XVIII

Hanc ergo velis donare,
Gratiæ immensum mare,
Christiano populo,
Quæ radicas in electis,
Atque corda Deo nectis
Charitatis vinculo.

XIX

In odorem unguentorum
Fac nos currere tuorum
Ad amorem Filii:
Quæ a rectis es dilecta
Nos ad palmam, via recta,
Duc æterni præmii.

XX

Respice, quæso, de sancto,
Hymnum quem tibi decanto,
Perindigna filia;
Exitus in hora mei
Excipe, o mater Dei,
Me in tua brachia.

XXI

Urbem hanc Avenionis,
O mater dilectionis,
Protege ab hostibus;
Tuam serva civitatem,
Veram da felicitatem
Cunctis ejus finibus. Amen.

Avignon, 1637.

SECONDE.

Version latine.

TRADUCTION.

Une page de Strada.

(Voir le texte dans le N° d'Août 1876, t. XI, p. 383.)

I.

Plus je me représente vivement la grandeur de cet ouvrage, et plus je prête au reproche de témérité qu'on pourra faire à l'écrivain. Étranger aux affaires publiques, initié seulement à la science de l'antiquité et ne vivant même pas avec son siècle, on ne manquera pas sans doute de le déclarer incapable de dérouler l'histoire des guerres de ce temps, et d'affirmer que le maniement des armes ne convient pas à un homme vivant depuis longtemps dans l'état religieux. Je me rendrais volontiers à ces raisons, si tous les historiens avaient été des génies militaires, avaient conduit des bataillons ou commandé des armées; s'il ne s'en trouvait pas en très-grand nombre qui, honorés du sacerdoce, ont cependant écrit et nous ont laissé des histoires de guerres. Je dis plus : puisque la vérité est d'un si grand prix en histoire, et qu'il n'y a rien qui lui fasse plus de tort que la passion de l'écrivain, de qui doit-on plutôt suspecter la bonne foi : ou de celui qui, étant lui-même enveloppé dans un parti, sera bien difficilement impartial; ou de l'homme qui, placé à égale distance des uns et des autres et faisant profession de la vie religieuse, est par suite insensible ou supérieur à toute passion et écarte loin de lui toutes les occasions de mensonge? Pour moi, s'il faut ici parler de moi, je dirai que je n'ai pas regardé comme inconvenant pour un religieux d'entreprendre un ouvrage où précisément la religion est en cause, et que je me suis cru en état de raconter cette guerre, et d'en pénétrer les causes.

S. C.

II.

Que si on ne pouvait attendre une profonde connaissance de tant de desseins cachés de la part d'un homme qui mène une vie retirée comme la mienne, et qui fait son bonheur de la solitude, ou qui du moins ne va pas écouter aux portes des antichambres ministérielles pour surprendre les secrets entretiens des grands, j'ai puisé cette connaissance si abondamment dans les lettres autographes et les mémoires de ceux qui ont agi ou commandé dans ces guerres, qu'on n'a peut-être jamais écrit l'histoire sur des documents plus nombreux et plus authentiques; et que, bien qu'étranger aux choses de la cour et de la guerre, et avant

tout (si vous le voulez) homme de cabinet, je puis pourtant garantir sans vanité, que j'apporterai plus de renseignements inédits que ces écrivains qui dissertent à perte de vue sur la politique et l'art militaire. Ce serait prendre peine inutile, que de déclarer d'avance avec quelle loyauté, avec quelle liberté je traiterai l'histoire; chacun, en effet, fait également montre de son amour pour la vérité, et bien souvent il arrive que ceux qui engagent plus solennellement leur parole, sont aussi ceux qui la tiennent le moins. Notre siècle a presque perdu la liberté d'écrire, et le plus souvent par la faute des écrivains, qui, prenant pour prétexte la susceptibilité des grands, et rejetant la faute sur le temps et sur les mœurs, appellent *savoir-vivre* la complaisance et la flatterie. Pour moi, fort de ma conscience, que j'interroge souvent et que je ne trouve ni assujettie aux ordres d'aucun prince, ni achetée par aucune faveur, j'ai une prière à faire à ceux qui jugeront mon travail digne de leur attention : c'est que, comme ils réclament, et avec raison, de la part de l'écrivain, un esprit impartial et indifférent à l'un comme à l'autre parti, de même aussi ils apportent à la lecture de cette histoire une âme calme et désintéressée. Qu'on n'aille pas accuser une nourriture, si elle vient s'aigrir dans un estomac malade et mal disposé.

Et puisque la prière inaugurale ne convient pas moins à l'écrivain qui raconte l'histoire, qu'au politique ou au guerrier qui la fait, — Dieu de la paix et de la guerre, guide mon esprit et ma plume, afin que, remettant tout, non à la prudence qui pénètre les secrets humains, mais à cette Sagesse qui se tient au pied de ton trône, je mène à fin cette histoire, et qu'elle soit digne de la pureté de la vie que je professe, égale à la grandeur de l'œuvre que j'entreprends et conforme à l'attente qu'on en a conçue.

F. M.

Vers latins.

Contre ceux qui veulent supprimer la fête des Rois.

(Voir, pour le sujet, le N° de Février 1876, t. X, p. 382.)

Quis novus attonitas hodie sonus impulit aures?
Fallor? an infida me ludit imagine somnus?
Non igitur posthac semel insanire per annum,
Non igitur mentes lusu recreare licebit,
Quum festiva dies, Jano redeunte, resurgit,
Qua sortita fabis dantur pereuntque vicissim
Sceptra, fabæque parant, jam non electio, reges?
Nunc igitur veterum temnunt (insania!) morem!
Tollitur offa vetus, seclis usuque sacrata!

Non sat si veros pellit plebecula reges;
Num fictos etiam falso detrudet honore?
Ah! si non solii sedeant in vertice reges,
Ne prohibete tamen parcæ consortia mensæ!
Dicere si non fas : Longa rex luce fruatur!
At nobis liceat saltem clamare : Bibit rex!
Invisi minime sunt inter pocula reges.
Quos faba sola parit, non possunt esse tyranni.
O Bruti genus austerum! si pellere vultis
Tarquinios, regnare tamen permittite Momum :
Momus erat festi rex et conviva facetus.
Aures si violat nomen regale severas,
Regis qui lætus gaudebat nomine quondam,
Saltem consul erit, levioraque sceptra tenebit!
Nomine sic alio veteres faba servet honores.

B. T.
(Pet. Sém. de Paris.)

Vers latins.

L'Ange et l'Enfant.

(Voir, pour le sujet, le N° de Juin 1876, t. XI, p. 189.)

Nox erat : agresti casulæ sub tegmine lampas
Ignibus incertis fundebat pallida lucem.
Juxta filiolum morientem afflicta sedebat
Mater, et amplexu (solamen inane doloris!)
Deficientem animam, vita fugiente, fovebat.
Ecce levis cœli delabitur Angelus arce :
Fronte micat juvenile decus, radiantia cingit
Tempora sidereo diademate, et alba refulget
Luce chlamys : pueri supra caput adstitit, alas
Cæruleas agitans, oculisque aspexit amicis,
Indoluitque pius : « Si, parvule, vixeris, inquit,
« Nulla tibi sine nube dies, sine felle voluptas;
« Hic spina eximio tegitur sub flore; sequuntur
« Delicias lacrymæ, fugitivaque gaudia mœror.
« Parvule, cœlestis melior tibi patria... Terram,
« Exsilium que tuum, lætus fuge; linque dolores!
« Cernis ut irradiet cœlorum regia luce,
« Aligerumque pio resonent modulamine plectra?
« Angelus angelicas mecum ingrediare phalanges;
« Jesus erit pater ipse tibi materque Maria ».

Dixerat ille... levique simillimus evolat umbræ,
Per tenebrasque viam candenti tramite signat.
Cur gemis, infelix mater? Cur anxia vultum
Filioli aspicis exanimem? Fuit ille.... Deumque,
Immixtus superis, sola pro matre precatur.

MÊME SUJET.

Parvula delapsus cœlo cunabula propter
Angelus adstiterat,
Et vultus fontis veluti spectabat in unda
Ad puerum ipse suos :

« O formose puer, mea tu fidissima imago,
O mihi sis socius !
Tu mecum felix eris, o dulcissime! Habet te
Terra, nec illa merens.

« Non homines possunt gustare hic gaudia plena ;
Delicias animus
Fert graviter, tacitos luctus tegit ipsa voluptas,
Lætitiæque gemunt.

« Innocua num fronte tua curæque sederent
Sollicitusque dolor?
Nubila num lacrymis fœdarent tempora mœstis
Cœruleos oculos?

« Ah! non, non ita erit; sed contra ingentia mecum
Per spatia effugies,
Filiole; ecce Deus tibi, mi dulcissime, favit
Tempora forte mala.

« Nec quisquam lacrymet, quisquam lugubria sumat
Vel gemitus cieat!
Læta tuæ, puer, ut celebrarunt omina vitæ,
Sic obitum accipiant.

« Nubila non vultus obducant, nilque revelet
Tristitiam tumuli ;
Nam puro maculis puero est pulcherrima vitæ
Exitii ipsa dies ».

Talibus effatis, incepit pandere pennas
Angelus et subito
Evolat in cœlos. Ah! ne sis anxia, mater
Filius.... ecce abiit!

TROISIÈME.

Narration française.

SUJET.

L'image de la Vierge.

Vous dépeindrez l'humble église d'un village. — Dans le sanctuaire, une madone qui tient le divin Enfant sur son bras droit. — Un étranger, un misérable soudard, qui s'est établi dans le pays, erre par les rues.— C'est un impie qui ne sait que se battre, jouer et boire. — Il entend le son d'une cloche et se dirige vers l'église. — La vue de la madone l'irrite; il lance une pierre sur l'Enfant-Jésus. — Soudain la statue s'anime, la Vierge pose son fils sur son bras gauche. — On relève le sacrilége évanoui... le bras perclus... — Douleur de sa femme et de ses enfants. — Prières de ces derniers. — Guérison miraculeuse du coupable, qui se convertit.

SIXIÈME.

Version latine.

TEXTE.

Entrée triomphale et couronnement de Charlemagne dans Rome.

Nunquam in urbe Roma tanta exterorum hominum multitudo fuit. Confluxerant ex reliqua Italia, ex propinquis regionibus, ex longinguis, ex ultimis prope oris, ad famam venturi Romam Caroli. Ille statura erat eminenti, corpore amplo, facie pulchra, canitie reverenda, vultu majestatis pleno. Visuri erant eum cum Pontifice Maximo, in templo terrarum sanctissimo, in urbe terrarum parente.

Quidquid decorum magnificumque est usquam proferebatur. Laudes regis omnibus resonabant linguis. Nullo unquam tempore ab Urbe condita, neque res romana liberior visa erat, neque pontificia dignitas augustior.

Octingentesimus Salutis annus agebatur; et sacra solemnia, Natali Domini ac Dei nostri, Leo Papa in æde S. Petri faciens, ingenti assensu procerum, qui undique in urbem convenerant, Carolum Augustum appellavit, atque omnibus Imperii insignibus exornavit. Acclamavit populus Carolo Augusto, divinitus coronato, magno et pacifico imperatori.

Pauli ÆMILII, *de Rebus gestis Franc.*, l. III.



SCIENCES.

Solutions des problèmes

Énoncés dans le numéro de février 1876 (t. X, p. 383).

1. Il résulte de l'énoncé que Bacchus ne but que $\frac{1}{5}$ de l'amphore ; Silène en eut les $\frac{4}{5}$. L'amphore a été ainsi vidée en $\frac{3}{10}+\frac{4}{5}$ ou $\frac{11}{10}$ du temps que Silène y aurait mis en buvant seul. S'ils avaient bu ensemble pendant que Bacchus buvait seul, ils auraient retiré de l'amphore $\frac{1}{5}+\frac{3}{10}$ ou $\frac{5}{10}$, c'est-à-dire la moitié de l'amphore. Puisque la moitié de l'amphore eût été bue pendant les $\frac{3}{10}$ du temps que Silène seul emploierait pour la vider, il est évident que l'amphore entière serait bue dans les $\frac{6}{10}$ de ce temps. Ce qui fait $\frac{5}{10}$ de moins que dans le premier cas. Mais, d'après l'énoncé, ces $\frac{5}{10}$ correspondent à une diminution de 2 heures. Donc Silène aurait bu la moitié de l'amphore en 2 heures ; et par conséquent il l'aurait vidée en 4 heures.

D'ailleurs nos deux ivrognes mettent respectivement, pour boire $\frac{1}{5}$ de l'amphore, l'un $\frac{3}{10}$ et l'autre $\frac{1}{5}$ du même temps, nombre dont le rapport est $\frac{3}{2}$. En d'autres termes Bacchus emploierait le même temps que Silène pour vider l'amphore, plus une moitié de ce temps, c'est-à-dire en tout 6 heures.

2. Josèphe pouvait procéder de plusieurs manières, en faisant périr le soldat occupant le neuvième ou le douzième rang à partir du premier. Supposons qu'il ait ordonné qu'en comptant de 3 en 3, on tuerait toujours le troisième, il est certain qu'il a dû se mettre le trente-unième après le premier, et qu'il a dû placer ses deux compagnons, l'un à la seizième place, l'autre à la trente-cinquième.

3. Soit deux nombres A et B premiers entre eux, et supposons que l'on divise par B les multiples successifs de A moindres que AB.

On voit tout d'abord qu'aucun de ces multiples n'est divisible par B, puisque, dans le multiple considéré mA, m est moindre que B et A premier avec B.

De plus, deux de ces multiples ne peuvent donner le même reste, quand on les divise par B ; car, s'il en était ainsi, leur différence serait divisible par B, ce qui n'est pas possible, puisque cette différence est un des multiples de A moindres que AB.

Donc tous les restes sont différents; et, comme il y en a B — 1, il suit de là que ces restes présentent, dans un ordre quelconque, la suite des nombres 1, 2, 3, ... (B — 1). (*A suivre.*)

QUESTIONS ÉTYMOLOGIQUES.

Les deux verbes « dépister ».

(Voir la question dans le N° 58, tom X, p. 388).

Il y a deux verbes *dépister* dans notre langue.

Le premier, qui a le sens de « suivre la piste, marcher sur la piste », me semble dater de la première moitié du XVIIIe siècle; car il n'est pas dans Furetière (1727), et on le trouve dans cette phrase du *Journal de Trévoux* (août 1737) :

« On y *dépiste* les premières traces du territoire Liégeois, de son étendue, de ses bornes, etc. »

Il a été composé du mot *piste* et de la particule *dé*, non point au sens indiquant « l'action de suivre », comme le dit le *Dictionnaire* de Littré, mais au sens qu'elle a dans beaucoup de verbes, tels que ceux que je mentionne plus bas, où elle n'ajoute (pour ainsi dire) rien à la signification du mot auquel elle est jointe :

Dérober	Découper
Détrancher	Décrépiter
Définir	Défrauder
Déguerpir	Démanger
Défiler	Dénommer,

Le second, qui a le sens de « faire perdre la piste », est venu une centaine d'années plus tard, ou (pour autrement dire) vers le milieu de notre siècle. Il a été composé aussi de *piste* et de *dé*, mais de *dé* signifiant, cette fois, l'idée d'*ôter*, de *défaire*, etc.; ce qui a produit un sens tout différent de celui du premier verbe, qui était composé cependant des mêmes éléments.

Le premier lexicographe français qui a enregistré ce moderne *dépister* en donne les exemples suivants :

« Le renard venait de traverser un étang, afin de *dépister* les chiens».

« Il était parvenu, après des peines infinies, à *dépister* les gens de police mis à sa recherche ».

« Mon Dieu, s'ils vous *dépistent*, vous n'êtes pas dans de beaux draps ».

En parlant des malfaiteurs qui, naturellement, cherchent à échapper aux agents de la police, les journaux emploient fréquemment *dépister* pour signifier faire perdre la piste; je notais dernièrement cette phrase :

« Ils sont dans leur rôle, comme l'individu qui vient de faire un mauvais coup, et qui détale à toutes jambes, pour *dépister* les gendarmes ».

Mais, les deux verbes dont il s'agit ayant absolument la même prononciation et la même orthographe, vous croyiez (comme une foule d'autres probablement) qu'il n'y avait qu'un verbe *dépister*, et vous ne voyiez pas comment ce verbe avait pu en venir, par extension de sens, à posséder deux significations si diamétralement opposées.

Voilà l'explication de ce mystère.

En lisant ce que les dictionnaires disent du verbe *dépister* (le premier en date, le seul qu'ils mentionnent pour la plupart), on pourrait croire, tant cela semble aller de soi, que c'est à un chasseur que nous devons la création de ce verbe. C'est une erreur. Nous la devons aux antiquaires, chose que le *Dictionnaire de Trévoux*, publié à une époque où le premier *dépister* était encore d'introduction récente, donne clairement à entendre dans le passage suivant :

« Ce terme est forgé pour marquer *l'attention d'un auteur à faire des recherches sur les antiquités*, comme d'un homme qui suit à la piste les choses qu'il cherche ».

(*C. de V.*)

RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES.

SOLUTIONS.

47. Transformation latine du sonnet italien.

Vivo in acerba pœna, in mœsto horrore,
Quando te non invoco, in te non spero,
Purissima Maria, et in sincero
Te non adoro et in divino ardore,
Et, o vita beata, et anni et horæ!
Quando, contra me armatus odio severo,
Te, Maria, colo, et in gaudio vero
Vivere spero, ardendo in vivo amore.
Non amo te, regina augusta, quando
Non vivo in pace et in silentio fido.
Non amo te, quando non vivo amando.
In te sola, o Maria, in te confido,
In tua materna cura respirando,
Quasi columba in suo beato nido!

(*Catholic Progress.*)

IMPRIMATUR :
Nemausi, die 1ª octobris 1876.
E. d'Alzon, *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.